

2574

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

**ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)**

COMITE TECHNIQUE

**RAPPORT DE SYNTHESE
DU SEMINAIRE NATIONAL DE
LANCEMENT DE L'ELABORATION
DU DSRP**

Dakar, 27-28 juin, hôtel Ngor Diarama

RAPPORT FINAL

Juillet 2001

Avec l'appui de la Coopération Technique Allemande



SOMMAIRE

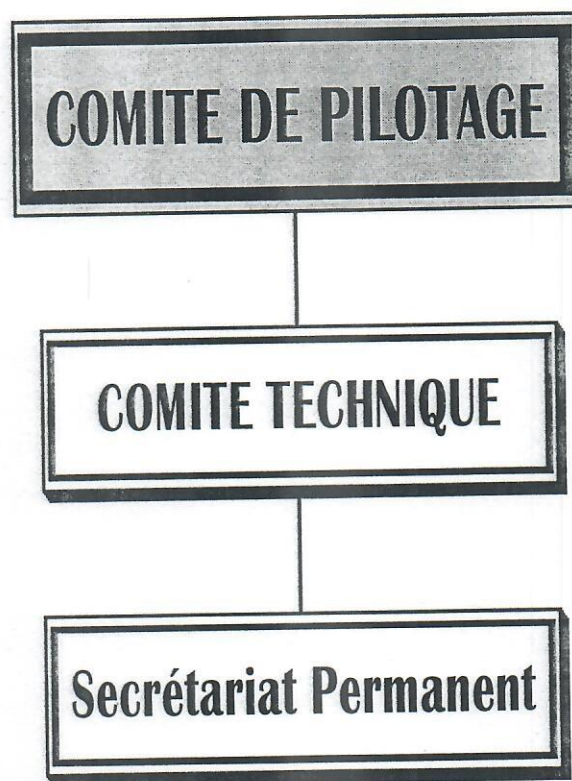


SIGLES ET ABREVIATIONS	2
I - RAPPEL DES TDR	3
1.1– Objectifs du séminaire	4
1.2 - Résultats attendus	4
II – DEROULEMENT DU SEMINAIRE	5
2.1-Cérémonie d'ouverture	6
2.2– Plénière 1	6
2.3 – Déroulement des ateliers	7
2.4 – Plénière 2	7
2.5 - Cérémonie de clôture	8
III – PARTICIPATION	9
IV – RESULTATS	11
4.1 – Plénière 1	12
4.1.1 – Allocution de Monsieur le Premier Conseiller de l'Ambassade et Chargé d'Affaires de la République fédérale d'Allemagne	12
4.1.2 – Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances	12
4.1.3 – Exposé sur l'initiative PPTE	13
4.1.4 – Présentation du processus DRSP	14
4.1.5 – Exposé sur le Diagnostic de la pauvreté	15
4.2 – Résultats des ateliers	16
Atelier 1 : présentation des contributions	17
Atelier 2 : présentation des contributions	24
Atelier 3 : présentation des contributions	31
Atelier 4 : présentation des contributions	36
4.3 – Plénière 2	43
4.3.1 - Conclusion et recommandations	43
4.3.2 – Clôture	44
ANNEXES	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ADM	Agence de Développement Municipal
CREA	Centre de Recherches d'Economie Appliquée
CT	Comité Technique
DAT	Direction de l'Aménagement du Territoire
DPS	Direction de la Prévision et de la Statistique
EPP	Enquêtes de Perception de la Pauvreté
ESAM	Enquêtes Sénégalaises auprès des Ménages
FMI	Fonds Monétaire International
GT	Groupes Thématiques
GTZ	Coopération Technique Allemande
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
MEF	Ministre/Ministère de l'Economie et des Finances
ONDH	Organisation Nationale des Droits de l'Homme
PDEF	Programme Décennal d'Education et de Formation
PDIS	Programme de Développement Intégré de la Santé
PECLP	Programme Lutte contre la Pauvreté
PELT	Projet Eau à Long Terme
PGCRN	Programme de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles
PIP	Programme d'Investissement Prioritaire
PLD	Plan Local de Développement
PLP	Programme de Lutte contre la Pauvreté
PNC	Programme de Nutrition Communautaire
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PRDI	Plan Régional de Développement Intégré
PSAOP	Programme de Services Agricoles et Organisations Paysannes
QUID	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement
SP	Secrétariat Permanent
TDR	Termes de référence

CADRE INSTITUTIONNEL DU DSRP



ANNEXE 5

PROCESSUS D'ELABORATION DU DSRP

AUJOURD'HUI, LES DECIDEURS SONT CONVAINCUS QU'UNE STRATÉGIE DURABLE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PASSE NÉCESSAIREMENT PAR DES REFORMES PROFONDES DU SECTEUR RURAL ET PAR UNE CONTRIBUTION PLUS FORTE DE CE SECTEUR DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE. EN EFFET COMMENT SORTIR DU CERCLE VICIEUX DE LA PAUVRETÉ SI LE SECTEUR RURAL, QUI REGROUPE PRÈS DE 60% DE LA POPULATION, NE CONTRIBUE QU'À HAUTEUR DE 10% DANS LA CONSTITUTION DU PIB ? COMMENT RELANCER LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE MANIÈRE GÉNÉRALE LES ACTIVITÉS RURALES DANS UN ENVIRONNEMENT VULNÉRABLE OÙ LES PRODUCTEURS SONT CONFRONTÉS EN PERMANENCE À DES RISQUES LIÉS À LA MAÎTRISE DE L'EAU, AUX DIFFICULTÉS DE COMMERCIALISATION, AUX ALÉAS DU MARCHÉ, AUX PROBLÈMES D'ACCÈS AUX SERVICES DE BASE, À L'INFORMATION ETC.?

LA PAUVRETÉ URBAINE A ÉGALEMENT PRIS DES PROPORTIONS INQUIÉTANTES AVEC DES MANIFESTATIONS DE PLUS EN PLUS VIOLENTES. LE DÉVELOPPEMENT DE LA DROGUE, DE LA PROSTITUTION, DE LA MENDICITÉ ET DE L'INSÉCURITÉ SONT AUTANT DE SIGNES RÉVÉLATEURS. LES DONNÉES RÉCENTES MONTRENT QUE CETTE PAUVRETÉ URBAINE EST SURTOUT UN PHÉNOMÈNE INTERNE AUX SOCIÉTÉS URBAINES ET QUE LES COUCHES SOCIALES URBAINES MÊME DES CLASSES MOYENNES SONT DEVENUES TRÈS VULNÉRABLES.

LA COMPLEXITÉ DU PHÉNOMÈNE ET SES DIFFÉRENTES DIMENSIONS MONTRENT QUE LA TACHE NE SERA PAS FACILE ET QU'IL FAUDRA SORTIR DES CHANTIERS BATTUS POUR INNOVER. DÉSORMAIS IL FAUDRA DÉCLOISONNER LES INITIATIVES, METTRE ENSEMBLE LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES ET TECHNIQUES MAIS AUSSI ET SURTOUT ENGAGER PAR UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE UN DIALOGUE ENTRE TOUTES LES COMPOSANTES DE LA SOCIÉTÉ POUR ANALYSER ET PROPOSER DES SOLUTIONS. CEUX QUI VIVENT LA PAUVRETÉ DEVRONT OCCUPER UNE PLACE IMPORTANTE DANS CET EXERCICE.

CETTE DÉMARCHE EST CELLE INAUGURÉE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET NOUS SOMMES CERTAINS QU'ELLE EST LARGEMENT PARTAGÉE. CE PRÉSENT SÉMINAIRE MARQUE UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS LA

L'INTENSIFICATION DES RÉFORMES STRUCTURELLES ET L'EXÉCUTION D'UN AMBITIEUX PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL CONÇU POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ GRÂCE, SURTOUT, À DES DÉPENSES PUBLIQUES BIEN CIBLÉES ET EFFICACES NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE L'ÉDUCATION ET DE LA SANTÉ.

MESDAMES ET MESSIEURS,

LE SÉNÉGAL EST L'UN DES 20 PAYS LES PAUVRES DU MONDE. LE RAPPORT DU PNUD DE 2000 SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN CLASSAIT LE SÉNÉGAL, À PARTIR DES DONNÉES DE 1998, AU 154^{ÈME} RANG SUR 174 PAYS AVEC UN INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) DE 41,6%.

LA PRÉVALENCE DE LA PAUVRETÉ EST TRÈS ÉLEVÉE AU SÉNÉGAL. EN 1994, LA PREMIÈRE ENQUÊTE BUDGET-CONSOMMATION (ESAM) A PERMIS D'ÉVALUER LA PROPORTION DE LA POPULATION EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ (FIXÉ À 2400 CALORIES PAR PERSONNE ET PAR JOUR) À 65,3%. PAR CONTRE LE POURCENTAGE DES MÉNAGES PAUVRES EST DE L'ORDRE DE 58%. AU SÉNÉGAL, LA PAUVRETÉ EST TRÈS INÉGALEMENT RÉPARTIE SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE. EN 1994, LA ZONE RURALE (OÙ VIVENT PRÈS DE 60% DE LA POPULATION SÉNÉGALAISE) REGROUPE 80% DES PAUVRES, AUTREMENT DIT, SUR CINQ PAUVRES SÉNÉGALAIS, QUATRE VIVENT DANS LE MONDE RURAL. PENDANT CE TEMPS, DAKAR ET LES AUTRES VILLES CONTRIBUENT RESPECTIVEMENT POUR 7,5% ET 12,4% À LA PAUVRETÉ.

AU DELÀ DE CES CONSTATS, IL EST NÉCESSAIRE D'ANALYSER EN PROFONDEUR LES CAUSES ET LES MÉCANISMES DE PRODUCTION ET DE REPRODUCTION DE LA PAUVRETÉ EN FAISANT PARTICIPER LE MAXIMUM D'ACTEURS ET EN PARTICULIER LES POPULATIONS PAUVRES À LA RÉFLEXION ET À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS. LE GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL S'EST ENGAGÉ DANS CETTE DÉMARCHE EN ORGANISANT NOTAMMENT DES ENQUÊTES DE PERCEPTION DE LA PAUVRETE

DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE INTÉRIMAIRE, LE GOUVERNEMENT DU SÉNÉGAL A PRIS L'ENGAGEMENT DE RÉDUIRE DE MOITIÉ L'INCIDENCE DE LA PAUVRETÉ D'ICI L'HORIZON 2015 EN S'ATTAQUANT À SES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS.

RECHERCHE DE SOLUTIONS DURABLES DANS LA LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE . IL ENCLENCHE UN PROCESSUS ET VOUS INVITE À VOUS
PRONONCER SUR LES ORIENTATIONS ET LES DIFFERENTES COMPOSANTES
DÈS CETTE PHASE DE CONCEPTION.

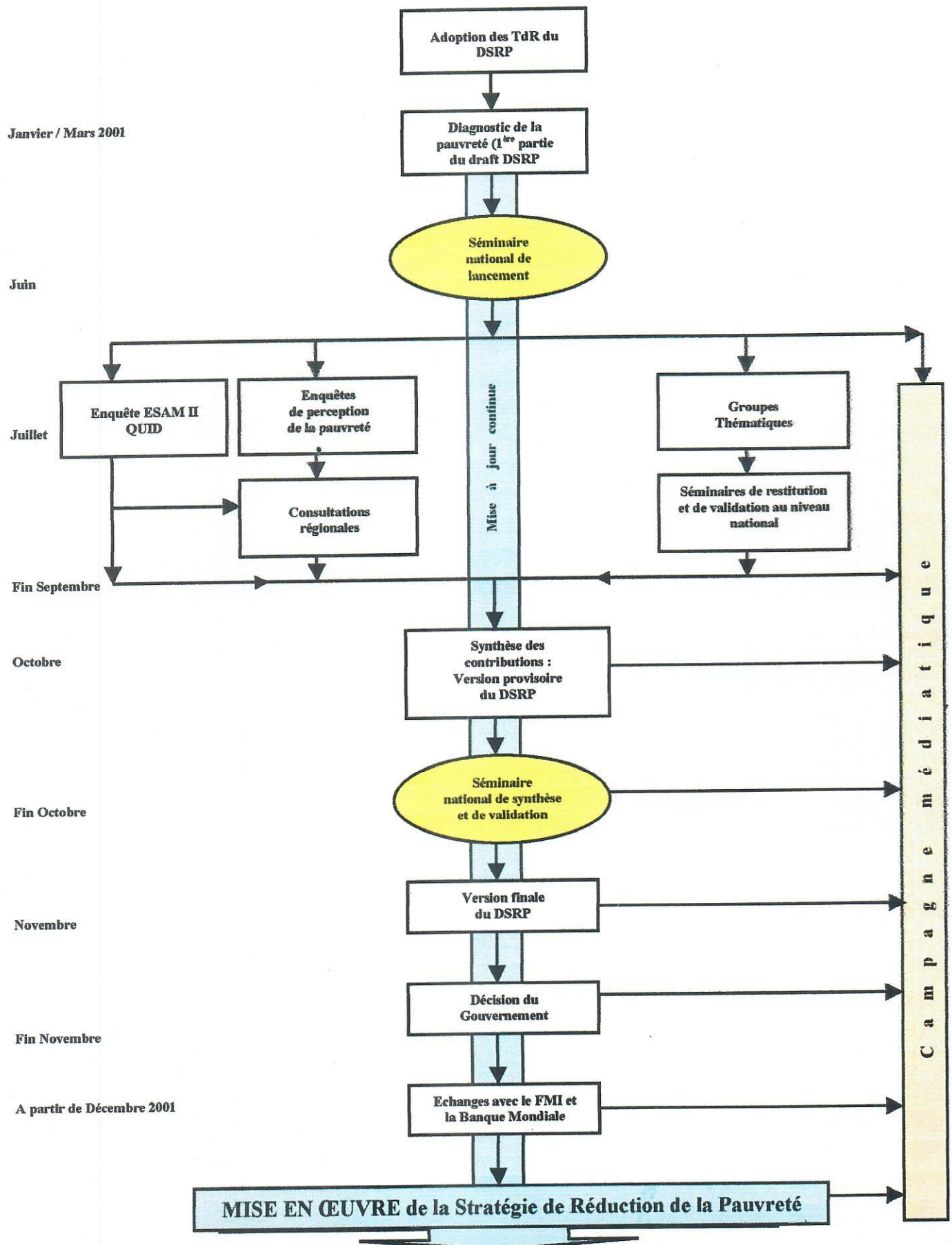
MESDAMES ET MESSIEURS,

EN RÉUNISSANT LES ACTEURS AUSSI REPRÉSENTATIFS DE TOUS LES
SEGMENTS DE LA SOCIÉTÉ, NOUS SOMMES CERTAINS D'AVOIR PRIS UN BON
DÉPART. IL RESTE À CONSERVER CETTE DYNAMIQUE ET QU'UNE DISCUSSION
FRANCHE ET SANS COMPLAISANCE SOIT ENGAGÉE.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.



Schéma de Déroulement du Processus Participatif du DOCUMENT de STRATEGIE de REDUCTION de la PAUVRETE (DSRP)



ANNEXE 6

DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE PRESENTE ET COMMENTE PAR LE DIRECTEUR DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE

Diapositive 1

République du Sénégal

Élaboration du Document de Stratégie
de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

COMITE TECHNIQUE

DOCUMENT DIAGNOSTIC DE LA PAUVRETE DU SENEGAL

Diapositive 2

DIMENSIONS DE LA PAUVRETE

Les définitions de la pauvreté :

- La pauvreté est un phénomène multidimensionnel.
- La mesure de pauvreté n'est pas un problème facile car elle nécessite la résolution de deux questions fondamentales que sont l'identification des pauvres et la construction d'indicateurs de pauvreté sur la base des informations disponibles.

Diapositive 3

DIMENSIONS DE LA PAUVRETE

- L'approche dite objective s'appuie sur une information quantitative avec un indicateur monétaire ou non monétaire.
- L'approche subjective est basée sur la perception des populations de leur condition d'existence.

Diapositive 4

Les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal

- La prévalence de la pauvreté est très élevée au Sénégal.
- Le Sénégal, un des 20 pays les pauvres du monde.
- La pauvreté s'est accrue de 1991 à 1996 au Sénégal.

Diapositive 5

Les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal

- Les inégalités de consommation sont élevées.
- La pauvreté est localisée pour une large part dans les zones rurales.
- La pauvreté est plus prononcée dans les régions à agriculture peu diversifiée et moins touchées par l'émigration.

Diapositive 6

Les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal

- La pauvreté est plus répandue parmi les ménages de travailleurs indépendants du secteur agricole.
- Le niveau d'instruction est très faible parmi les chefs de ménages pauvres et dans tout le milieu rural.

Diapositive 7

Les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal

- La prévalence de la pauvreté augmente avec la taille du ménage.
- Les ménages dirigés par des hommes comptent relativement plus de pauvres que ceux dirigés par des femmes.
- La pauvreté est nettement plus prononcée chez les ménages polygames.

Diapositive 8

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Environnement Économique / Insuffisance de revenus

- L'insuffisance de l'accroissement moyen annuel de l'économie depuis 1960, d'environ 2,7%, soit un niveau inférieur au taux de *croît démographique*, ne permet guère une *amélioration des revenus réels et de l'emploi*.

Diapositive 9

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Environnement Économique / Insuffisance de revenus

- La croissance réalisée n'est pas encore de qualité.
- La faiblesse et la diversification encore insuffisante des exportations en termes de produits (3 produits font près de 60% du total) inhibent pour beaucoup le *potentiel de croissance*.

Diapositive 10

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Environnement Économique /
Insuffisance de revenus

- L'agriculture ne représente que 10% à la formation du Produit intérieur brut.
- La croissance de l'Élevage est faible.
- Les Industries existantes ne permettent pas la pénétration de nouveaux marchés.

Diapositive 11

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Environnement Économique /
Insuffisance de revenus

- Les industries existantes ne sont pas assises sur des produits à demande croissante et incorporant plus de savoir-faire pour permettre la pénétration de nouveaux marchés.
- La croissance a été peu génératrice d'emplois.

Diapositive 12

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Environnement Économique /
Insuffisance de revenus

- Le cadre macro-économique actuel, bien qu'assaini n'a pas garanti un accès plus large des pauvres aux ressources financières et productives.
- On constate une insuffisance dans la promotion de la micro-entreprise et du secteur informel.
- L'accumulation et la productivité du capital sont faibles.

Diapositive 13

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Environnement Économique /
Insuffisance de revenus

- Les infrastructures d'accompagnement aux activités économiques notamment physiques sont, en dehors des télécommunications, faiblement développées, peu diversifiées et peu accessibles aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Diapositive 14

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

**Environnement Économique /
Insuffisance de revenus**

- Le secteur informel reste le principal pourvoyeur d'emplois, toutefois, la précarité qui y prévaut n'a pas favorisé une amélioration des revenus des pauvres
- Les transferts sociaux ont en général peu profité aux pauvres.

Diapositive 15

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Éducation et Pauvreté

Situation et politique éducative

- En 1998, l'Etat a mis en oeuvre le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) qui fixe les nouvelles orientations du gouvernement en matière d'éducation pour les dix prochaines années.

Diapositive 16

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Éducation et Pauvreté

Situation et politique éducative

Les objectifs majeurs définis pour les différents niveaux d'enseignements sont les suivants :

- la généralisation de l'enseignement primaire en l'an 2010 ;
- la réallocation de 49 % du budget de l'Éducation Nationale à l'enseignement élémentaire ;
- l'accès et le maintien des filles dans tous les niveaux d'enseignement ;
- un accès plus important d'élèves dans l'enseignement moyen et secondaire ;
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et la recherche universitaire.

Diapositive 17

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Éducation et Pauvreté

Éducation, changements d'ordre démographique et social et pauvreté

La scolarisation est faible chez les pauvres.

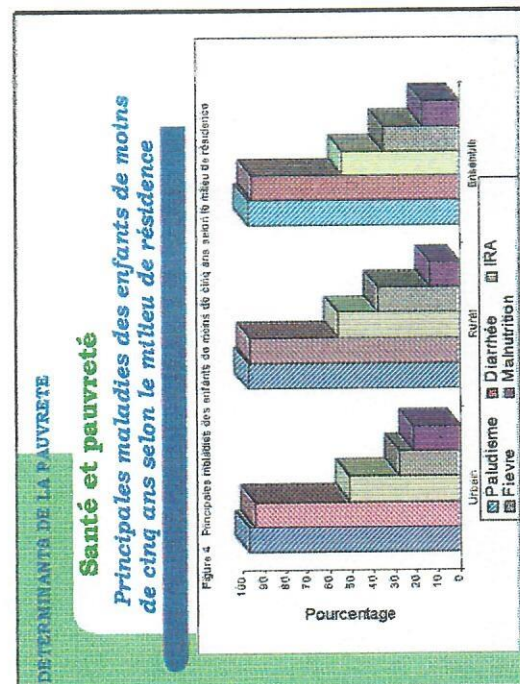
- L'instruction corollaire de l'éducation reste un des plus importants facteurs de différenciation en matière de fécondité
- L'éducation des femmes réduit la mortalité infantile.
- L'éducation réduit la probabilité d'être pauvre.

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Éducation et Pauvreté

Les indicateurs de performance de l'éducation.

- Le taux national de pré-scolarisation est inférieur à 3 % et l'essentiel de l'effort d'éducation préscolaire est concentré dans 3 régions : Dakar, Thiès et Ziguinchor.
- Le taux brut de scolarisation (TBS) se redresse dans l'élémentaire, mais reste insuffisant.
- La scolarisation des filles dans l'élémentaire demeure encore relativement faible.
- L'enseignement moyen est caractérisé par des taux bruts de scolarisation qui ne s'améliorent pas.
- Le taux de scolarisation de l'enseignement secondaire est erratique.



DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Santé et pauvreté

État de santé de la population et la pauvreté : mortalité, morbidité et malnutrition très élevées

- L'infection VIH/SIDA a progressé malgré la faible prévalence.
- La malnutrition des enfants de moins de 5 ans continue d'être un problème de santé publique.
- En l'an 2000, presque un enfant sur 5 souffre d'insuffisance pondérale dont 8 % présentent une sous nutrition chronique ou émaciation.

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Santé et pauvreté

L'accès aux infrastructures de santé et disponibilité des ressources humaines.

- En moyenne, le rayon moyen d'accès à un poste de santé est de 9,3 km pour l'ensemble du pays.
- La couverture en hôpitaux est insuffisante : 1 hôpital pour 500 000 habitants.
- La couverture en centres de santé est insuffisante : 1 centre de santé pour 160 000 habitants.
- La couverture en postes de santé est insuffisante : 1 poste de santé pour 11000 habitants.

Diapositive 30

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Accès à l'eau potable

- En milieu rural, les ménages pauvres qui n'ont pas accès à l'eau potable, s'approvisionnent essentiellement à partir des sources d'eau non protégées.
- En ville, les pauvres payent plus cher l'eau potable que les riches.

Diapositive 31

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Cadre de vie

- Les ménages sénégalais vivant dans des cases ou des baraques représentent 37,5%. Dans l'ensemble, 52,1% des ménages sénégalais ne jouissent d'aucun confort, 2,3% d'entre eux ont de l'eau courante et 1,5% d'entre eux bénéficient de l'électricité.
- En zone urbaine, seuls 4,8% des ménages disposent d'eau courante.
- Les taux de connexion au réseau de l'ONAS sont encore faibles.

Diapositive 32

Manifestations de la pauvreté

- Les jeunes en situation difficile : les jeunes en milieu carcéral constituent une partie seulement des enfants en situation difficile.
- La prostitution : environ 20% des prostituées n'ont pas l'âge légal, 48% sont des divorcées et 12% sont mariées.
- La prévalence de l'infection du VIH est de l'ordre de 14% chez ces femmes prostituées alors qu'elle se situe entre 1 et 2% dans la population générale.

Diapositive 33

Manifestations de la pauvreté

- Les données de l'enquête MICS indiquent qu'en 2000, 38% des enfants de 5 à 15 ans travaillaient, et 15% exerçaient une activité rémunérée.

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Accès à l'eau potable

- L'objectif de 35 litres d'eau par habitant et par jour visé par le Sénégal (recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS)) en l'an 2000 est loin d'être atteint.
- En effet en matière de distribution d'eau le taux actuel est de 28 litres par habitant et par jour.
- En milieu rural, les besoins en eau potable qui sont estimés à 414272 m³, sont couverts à hauteur de 54% avec de fortes disparités d'une région à une autre.

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Accès à l'eau potable

REGION	BESOIN en m ³	FORAGES EXISTANTS	CAPACITE DE PRODUCTION m ³	DEFICIT en m ³	TAUX DE DRESSERTE en %
DIORBEL	31377	84	20160	11217	64
FATICK	38231	102	21480	13751	64
KAOACK	56495	127	20480	26015	54
KOLDA	62788	68	16320	46468	26
LOUGA	46139	144	31560	11879	71
SAINT-LOUIS	52184	165	39600	12584	76
TAMBIA	57584	124	29760	27760	51
THIES	47473	78	18720	28753	39
ZIGUINCHOR	21701	35	8400	13301	38
TOTAL	414272	937	222414	191778	54

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Accès à l'eau potable

- La répartition régionale fait apparaître que, les cinq régions les plus pauvres du Sénégal ont également les taux d'accès à l'eau potable les plus faibles :

- Kolda (27,6%),
- Ziguinchor (38,0%),
- Tambacounda (40,0%),
- Fatick (50,0%)
- Kaolack (49,5%).

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Accès à l'eau potable

En %	Sources d'eau potable	Sources d'eau non protégées
Dakar	93,4	6,6
Ziguinchor	38,0	62,0
Diorbel	78,2	21,8
Saint Louis	64,7	35,3
Tambacounda	40,0	60,0
Kaolack	49,5	50,5
Thies	65,5	34,5
Louga	57,4	42,6
Fatick	50,0	50,0
Kolda	27,6	72,4
Urban	83,8	16,2
Rural	67,5	32,5
Sénégal	72,7	27,3

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Santé et pauvreté

L'accès aux infrastructures de santé et disponibilité des ressources humaines.

- Le faible accès aux services de santé maternelle et infantile ne favorise pas les consultations prénatales.
- Les femmes pauvres comme celles non instruites ont un faible accès aux services de santé reproductive.
- Le personnel qualifié est insuffisant et inégalement réparti. Les districts sanitaires de Dakar et Thiès totalisent 52 % des médecins, 69 % des sages femmes et 31 % des infirmiers d'état.
- Il y a un médecin pour 13 000 habitants, un infirmier pour 4500 habitants.

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Santé et pauvreté

Analyse des dépenses de santé

- Les allocations budgétaires (dépenses totales de santé consolidées) ont été défavorables aux régions les plus pauvres.

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Santé et pauvreté

Analyse des dépenses de santé

Les dépenses publiques de santé par tête ont baissé en termes réels de 7,7 % par an

Indicateur	1995	1996	1997	1998	1995-98
Ratios des dépenses publiques de santé de base (DPSEB)					
DPSEB / PNB	0,3	0,3	0,2	0,2	0,3
DPSEB / dépenses totales de santé	30,6	29,7	30,3	30,3	30,2
DPSEB / Dépenses publiques totales	5,0	4,1	3,5	3,0	3,8
Dépenses totales de santé / PNB	1,1	1,0	0,8	0,7	0,9

DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Santé et pauvreté

Analyse des dépenses de santé

Régions	Part dans les dépenses publiques de santé (%)	Indice de pauvreté (en %)	Contribution à la pauvreté totale (en %)
Dakar	47	24,7	9,4
Diorubul	6	73,2	10,8
Fatick	3	87,1	9,0
Kaolack	7	78,7	14,2
Kolda	3	86,6	11,3
Kouga	5	68,0	6,2
Saint-Louis	10	71,5	9,9
Ziguinchor	5	76,4	6,5
Thiès	8	74,9	16,1
Ziguinchor	6	75,9	6,8
Sénégal	100	69	100

Diapositive 34

LES OBSTACLES MACROECONOMIQUES DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

Au rythme actuel, il faudra presque 40 ans pour doubler le PIB par tête actuel qui est actuellement l'un des plus faibles au monde (600 \$ US).

Parmi les contraintes à la réalisation d'un taux de croissance élevé, il convient d'insister particulièrement sur :

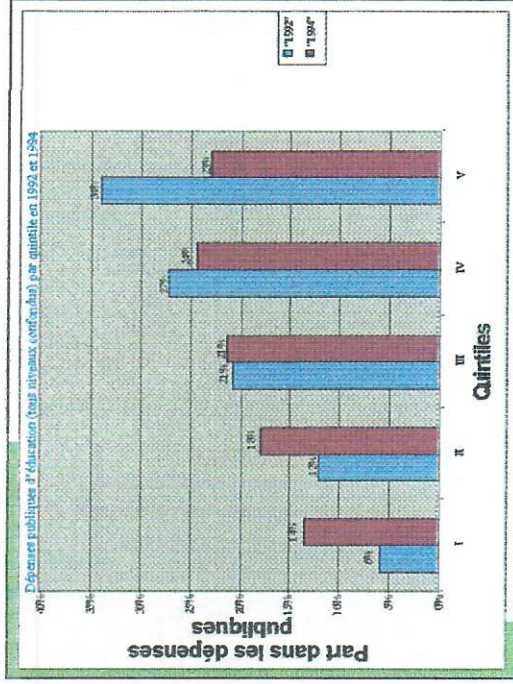
- le faible taux d'investissement et
- le bas niveau de productivité globale des facteurs (PGF).

Diapositive 35

LES OBSTACLES MACROECONOMIQUES DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

- La contribution du capital à la croissance du PIB n'a été que de 22%, alors que celle-ci est de 56% pour l'ensemble sub-saharien, et de 49% pour l'ensemble des pays en développement.
- Les dépenses publiques sociales ne profitent pas toujours aux pauvres.

Diapositive 36



Diapositive 37

LES OBSTACLES MACROECONOMIQUES DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

- La structure de la fiscalité ne favorise pas les pauvres.
- Le poids de la dette constitue un obstacle majeur pour la lutte contre la pauvreté.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but - Une foi

**ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)**

Comité Technique

**ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE (D S R P)**

SEMINAIRE NATIONAL DE LANCEMENT

Document de travail N° 4 :

LES MODULES DU PROCESSUS DU DSRP

- Enquête ESAM et enquête de perception de la pauvreté
- TDR des « groupes thématiques »
- TDR des « consultations régionales »
- TDR de la « campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société civile »

ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)

Comité Technique

TERMES DE REFERENCE
POUR LES GROUPES THEMATIQUES

CONTEXTE

L'économie sénégalaise a renoué avec la croissance au cours de ces dernières années. Selon les estimations, le PIB a progressé en moyenne de plus de 5% depuis 1995. Cette performance est imputable à l'amélioration du cadre macro-économique et réglementaire et surtout à la stratégie de développement du secteur privé.

Toutefois, ces performances économiques enregistrées n'ont pas contribué autant qu'on l'espérait à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté. En effet, l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée au Sénégal en 1994 indique que plus de 58 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté défini à partir du minimum calorifique (2400 calories par jour et par équivalent adulte). Les caractéristiques de cette pauvreté sont l'insuffisance des revenus, le faible accès aux services de base, la recrudescence de la violence et de la délinquance, des maladies endémiques et du travail des enfants, la précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement, la forte pression exercée sur les ressources naturelles et la dégradation du cadre de vie, ...

Pour faire face à cette pauvreté qui est un phénomène multidimensionnel, le Sénégal s'est engagé à l'instar de la plupart des pays africains à promouvoir une croissance forte et durable et à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 conformément aux engagements de Copenhague. Ainsi, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès des Institutions de Bretton-Woods à élaborer un "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)" à fin décembre 2001.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)

Comité Technique

Enquêtes ESAM et Enquêtes de Perception de la Pauvreté

Pour l'élaboration du DSRP, il est prévu de réactualiser le diagnostic de la pauvreté au fur et à mesure de la disponibilité des données de l'enquête ESAM II (QUID) et des enquêtes de perception de la pauvreté.

La deuxième Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II) s'inscrit dans le programme d'activités relatif au suivi des conditions de vie des populations. Elle permettra de (i) dégager un profil de pauvreté et d'analyser ses déterminants, (ii) connaître la distribution des dépenses annuelles selon certaines caractéristiques des ménages et les inégalités entre les différents groupes socio-économiques de la population (iii) analyser les dépenses de consommation des ménages et enfin (iv) calculer des indicateurs d'emploi, d'éducation, de santé et nutrition, de patrimoine et d'accès au logement.

En complément des données quantitatives fournies par l'ESAM II, il est prévu de conduire des enquêtes participatives sur la perception de la pauvreté par les pauvres en vue d'alimenter les réflexions des ateliers régionaux. En effet, la perception que les populations ont du bien être, de la pauvreté, de ses manifestations et des facteurs déterminants commande dans une large mesure leurs comportements et leurs réactions par rapport aux politiques publiques. Il s'avère donc nécessaire d'intégrer cette perception dans la phase de définition de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Les enquêtes de perception devront aborder les questions suivantes : (i) l'état des connaissances (études réalisées ou en cours) en ce qui concerne la perception de la pauvreté, (ii) les définitions des notions de bien être et de pauvreté du point de vue des populations, (iii) le classement fait par les acteurs sur les facteurs déterminants de la pauvreté (iv) l'appréciation faite par les pauvres des services de base (santé, accès à l'eau potable, éducation, etc.), (v) les rapports de genre et (vi) les priorités définies par les pauvres.

Le but visé par le DSRP est de saisir la réalité de la pauvreté sous toutes ses formes pour définir les objectifs et les domaines d'intervention en mettant l'accent sur les résultats qui guident l'intervention publique.

Le DSRP qui sera le cadre de référence du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté doit être (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs; (ii) un instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact; (iii) un cadre pour un développement communautaire efficace.

Le gouvernement a retenu une démarche participative aussi large que possible, impliquant l'ensemble des acteurs des services étatiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

La réflexion sera basée sur l'exploitation des données statistiques disponibles et des enquêtes de perception, d'une part et d'autre part sur les conclusions des travaux des groupes thématiques.

A ce titre, **quatre (4) différents groupes thématiques ont été provisoirement** identifiés par le comité technique.

OBJECTIF DES GROUPES THEMATIQUES

Les groupes thématiques ont pour mission de présenter et d'approfondir les connaissances actuelles sur le phénomène de la pauvreté au Sénégal pour l'élaboration des stratégies et du plan d'action du DSRP. Pour cela, les tâches de ces groupes sont les suivantes :

- Faire la revue des politiques sectorielles
- Analyser les thèmes transversaux ayant trait à la réduction de la pauvreté
- Identifier les passerelles entre les politiques sectorielles
- Identifier les études complémentaires à mener, définir leurs TDR et assurer le pilotage avec le comité technique
- Recommander des axes stratégiques de réduction de la pauvreté et définir les actions nécessaires en évaluant leurs coûts
- Proposer des objectifs spécifiques et des indicateurs.

ORGANISATION DES GROUPES THEMATIQUES

Composition

Chaque groupe thématique est composé des représentants du comité technique, du secrétariat permanent du DSRP, des experts des ministères et des experts des autres acteurs.

Pilotage

Le comité technique assure le pilotage des groupes thématiques. Le pilotage des travaux de chaque groupe est assuré par un responsable qui a en charge le bon fonctionnement des travaux et le respect du calendrier.

Méthodologie

- Validation des thèmes, des groupes, de la composition, des TDR lors du séminaire de lancement du DSRP.
- Suivi , organisation des travaux de chaque groupe thématique.
- Identification/Etablissement liste des études complémentaires à mener.
- Pilotage des études complémentaires.
- Validation des travaux à l'intérieur de chaque groupe.
- Présentation/Discussion des conclusions des travaux de chaque groupe en atelier de validation pour l'élaboration des conclusions et recommandations.
- Intégration des conclusions des groupes thématiques dans le DSRP.

Calendrier

Les travaux des groupes devraient durer trois à quatre mois après le séminaire national de lancement.

Une date pourrait être proposée pour le dépôt du rapport provisoire.

Produit attendu

Un rapport de synthèse sera produit par chaque groupe thématique.

Groupe thématique 1 :

Lutte contre la pauvreté : Eradication des manifestations de la pauvreté

1- Objectif spécifique

Ce groupe thématique a pour objectif de proposer des stratégies pour réduire significativement voire éradiquer certaines manifestations de la pauvreté par une mobilisation générale des pouvoirs publics, de la société civile et des partenaires au développement.

A ce titre, ce groupe devra :

- Faire l'état des connaissances sur les manifestations de la pauvreté
- Analyser les manifestations de la pauvreté
- Identifier les acteurs susceptibles de jouer un important rôle dans l'éradication des manifestations de la pauvreté
- **Proposer des programmes adhoc** contre la mendicité, la malnutrition, la délinquance juvénile, la prostitution, la dégradation du cadre de vie,...et des indicateurs de suivi des impacts de ces programmes
- Proposer des stratégies pour réduire la mortalité infanto-juvénile et maternelle afin **d'améliorer l'espérance de vie des plus pauvres**
- Proposer des indicateurs pour le suivi des manifestations de la pauvreté

2- Composition

Séminaire

3- Calendrier

Séminaire

4- Produit attendu

Groupe thématique 2

Lutte contre la pauvreté : Renforcement des capacités (ou des potentialités)

1- Objectif spécifique

L'objectif de ce groupe est proposer des stratégies qui facilitent la constitution par la population pauvre concernée, de capacités (ou de potentialités) qui leur permettront d'exploiter toutes les opportunités d'entreprendre, les sources de revenus futurs et /ou d'épanouissement personnel.

Les stratégies tourneront autour du **développement du capital physique** sous la forme d'avoirs financiers et de biens de production, du **développement du capital humain** à travers un accès régulier à une alimentation de qualité, aux services de santé et d'éducation et de la **constitution d'un capital social** c'est à dire l'ensemble de relations sociales, de réseaux, de normes et de valeurs, de canaux d'information, qui viseraient notamment à instaurer la confiance, à garantir l'application des contrats, à instaurer des mécanismes d'assurance, l'apprentissage social.

A ce titre, les tâches du groupe seront :

Pour le développement physique :

- Analyser les caractéristiques du secteur rural (accès à la terre, et autres questions) en insistant sur les contraintes qui empêchent l'accès des pauvres aux richesses et aux biens de production.
- Faire une revue des dépenses publiques dans le secteur rural et évaluer l'impact de ces dépenses dans la réduction de la pauvreté
- Faire une analyse du secteur industriel en identifiant les conditions nécessaires pour la création d'entreprises, les secteurs qui pourraient participer efficacement à la réduction de la pauvreté
- Analyser les politiques d'épargne et d'accès au crédit et leur rôle dans la lutte contre la pauvreté

Pour le développement humain

- Bilan des connaissances sur les différents Programmes /Politiques mis en œuvre dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'accès à l'eau potable en vue d'analyser la relation entre **la pauvreté et les différents services de base (santé, éducation, accès à l'eau potable)** et de proposer les types d'actions à

mettre en œuvre pour renforcer et améliorer l'efficacité de ces services pour les pauvres.

- Faire le diagnostic et définir les éléments de stratégies pour l'amélioration de l'accès des couches vulnérables à ces services.
- Faire une revue des dépenses dans les secteurs (santé, éducation, accès à l'eau potable) en vue d'évaluer les impacts sur la réduction de la pauvreté et proposer des stratégies de financement adaptées pour améliorer l'accès des groupes vulnérables à ces services de base.
- Dresser un bilan des connaissances sur les différents Programmes /Politiques mis en œuvre dans les secteurs de **l'environnement** (gestion des ressources naturelles, assainissement...), **en vue d'analyser la relation entre la pauvreté et l'environnement.**
- Faire le diagnostic et définir les éléments de stratégies pour l'amélioration de l'accès des couches vulnérables à un environnement sain.
- Faire une revue des dépenses dans le secteur de l'environnement et proposer des stratégies de financement pour une réduction de la pauvreté.
- Dresser un bilan des connaissances sur les différents Programmes /Politiques mis en œuvre en matière de sécurité alimentaire et de promotion du rôle de la femme dans le développement économique pour analyser la relation entre **la pauvreté et la sécurité alimentaire d'une part et la pauvreté et le genre (rôle de la femme) d'autre part.**
- Faire le diagnostic et définir les éléments de stratégies pour la prise en compte du genre dans la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Pour le développement social

- Evaluer les politiques de **décentralisation** (gouvernance locale, promotion des techniques HIMO), d'**accès à l'information**, de **bonne gouvernance** et de **solidarité nationale** en insistant sur la relation entre ces politiques et la pauvreté.
- Faire le diagnostic et définir les éléments de stratégies pour l'orientation de ces politiques vers la participation à la réduction de la pauvreté.

2- **Composition**
 Séminaire

3- **Calendrier**
 Séminaire

4- **Produit attendu**

Groupe thématique 3

Lutte contre la pauvreté : Création de richesse

1- Objectif spécifique

Pour lutter contre la pauvreté, les autorités publiques doivent trouver des voies et moyens pour rompre les différents mécanismes qui sous tendent ce phénomène. Une telle perspective nécessite la mise en œuvre d'une stratégie de développement qui a pour objectif de générer des revenus en vue de la satisfaction des besoins des populations pauvres.

L'objectif de ce groupe est de définir des stratégies spécifiques qui permettent de générer ces revenus.

Ces stratégies tournent autour d'une **croissance forte génératrice d'emplois et redistributrice** et une **amélioration de la productivité dans les sphères d'activités des pauvres**.

A ce titre, le groupe devra :

- Faire une revue des différentes politiques économiques (politiques monétaire, budgétaire et financière)
- Proposer des stratégies spécifiques pour la stabilisation du cadre macroéconomique
- Proposer des stratégies spécifiques pour l'amélioration de la compétitivité
- Proposer des stratégies spécifiques pour la dynamisation des investissements (accès aux crédits, infrastructures, fonds de pension, promotion PME, etc.)
- Proposer des stratégies spécifiques pour la mise en place une bonne politique de redistribution (fiscalité générale, fiscalité rurale, etc.)
- Identifier des facteurs pouvant constituer des contraintes pour ces différentes stratégies eu regard des populations pauvres
- Faire une revue des politiques dans les domaines tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, le secteur informel de façon générale en insistant sur leur rôle dans la réduction de la pauvreté
- Proposer des indicateurs pour le suivi des stratégies et des politiques

2- Composition

Séminaire

3- Calendrier

Séminaire

4- Produit attendu

Groupe thématique 4

Lutte contre la pauvreté : Cadrage macroéconomique

1- Objectif spécifique

L'objectif spécifique de ce groupe sera de contribuer à améliorer la cohérence globale des stratégies de réduction de la pauvreté dans le processus d'élaboration du DSRP. Il s'agit à cet effet de dégager un cadre analytique cohérent, pouvant permettre d'évaluer les impacts des politiques macroéconomiques à mettre œuvre, notamment avec les outils développés au niveau des centres de recherche, des Universités, Directions techniques de Ministères,... afin de valoriser ce potentiel en faisant participer les diverses compétences nationales.

A ce titre, le groupe devra :

- Faire une analyse diagnostique du système productif afin de ressortir les faiblesses de la capacité de redistribution.
- Faire une revue des différents outils et méthodes d'estimation et de simulation des impacts des mesures de politique économique sur la pauvreté.
- Choisir les outils et les méthodes les plus pertinents et les plus adaptés pour servir aux tâches du groupe thématique.
- Faire les simulations des impacts des différentes options de politique économique.

2- Composition

- Université CAD, Département Sciences Economiques
- Université Gaston Berger de Saint, Département Economie et Gestion
- CREA - UCAD
- ISRA- Bureau d'Analyse Macroéconomique
- DAPS -Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- UPE - Ministère de l'Economie et des Finances
- DPS - Ministère de l'Economie des Finances
- Direction des Stratégies et de Développement- Ministère de l'Economie des Finances (MEF)
- Direction de la Planification - Ministère de l'Economie des Finances (MEF)
- Deux conseillers techniques du MEF
-

3- Calendrier

Séminaire

4- Produit attendu

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)

Comité Technique

TERMES DE REFERENCE POUR LES CONSULTATIONS REGIONALES

CONTEXTE

L'économie sénégalaise a renoué avec la croissance au cours de ces dernières années. Selon les estimations, le PIB a progressé en moyenne de plus de 5% depuis 1995. Cette performance est imputable à l'amélioration du cadre macro-économique et réglementaire et surtout à la stratégie de développement du secteur privé.

Toutefois, ces performances économiques enregistrées n'ont pas contribué autant qu'on l'espérait à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté. En effet, le Sénégal n'a pas encore réussi l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement primaire, le taux brut de scolarisation se situe encore à 70 %, tandis que le taux global est estimé à 32 % ; l'analphabétisme touche environ la moitié de la population. Quant aux indicateurs de santé, ils sont encore en deçà des normes de l'OMS.

Dans la perspective de relever ce défi, le Sénégal s'est engagé à l'instar de la plupart des pays africains à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 conformément aux engagements de Copenhague. Ainsi, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès des Institutions de Bretton-Woods à élaborer un "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)" à fin décembre 2001. Le but visé par le DSRP est de saisir la réalité de la pauvreté sous toutes ses formes pour définir les objectifs

et les domaines d'intervention en mettant l'accent sur les résultats qui guident l'intervention publique.

Le DSRP qui sera le cadre de référence du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté doit être (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs; (ii) un instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact; (iii) un cadre pour un développement communautaire efficace.

Le Gouvernement a retenu une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs des services étatiques, du secteur privé, de la société civile et des Partenaires au développement.

OBJECTIFS

Pour une implication effective des acteurs dans le processus d'élaboration du DSRP, le démarche repose essentiellement sur la tenue d'ateliers de consultations publiques décentralisées à l'échelle régionale. Spécifiquement ces ateliers régionaux ont pour objectifs :

- D'affiner le profil de pauvreté à partir d'une analyse du contexte régional, des spécificités locales et des résultats de l'enquête de perception.
- Faire la revue des politiques sectorielles dans la région.
- Revoir les plans régionaux en rapport avec les objectifs de réduction de la pauvreté.
- Faire le bilan des programmes, des actions de lutte contre la pauvreté conduits par les services étatiques, les collectivités locales, les ONG et les divers acteurs de la société civile en tirant les leçons des expériences.
- Définir les objectifs et discuter des objectifs prioritaires en spécifiant les indicateurs de suivi.
- Identifier les mesures de réduction de la pauvreté en établissant des priorités et proposer un plan d'action.
- Identifier les contributions des acteurs régionaux et locaux y compris des populations.

METHODOLOGIE

Représentation et critères de choix des participants

Les consultations régionales seront organisées dans les dix régions administratives du Sénégal sur la base des principes suivants :

- Une représentation diversifiée des divers niveaux d'intervention : Commune urbaines, Communes rurales, Communautés Rurales, Département et Région.
- Une représentation équilibrée des acteurs :
 - les structures d'appui (Sociétés d'Etat, , Projets et ONG d'appui, Services techniques régionaux) ;
 - les groupes socioprofessionnelles (associations, organisations paysannes,...) ;
 - les autres organisations de la société civile (religieux, associations,...).
- Une représentation équilibrée selon le genre (hommes/ femmes, adultes/jeunes) et les niveaux de responsabilités (leaders/ non leaders, employés).

Les comités régionaux d'animation sont chargés en relation avec le secrétariat du Comité technique chargé de l'élaboration du DSRP, d'établir une liste de 40 à 50 participants en fonction des principes énoncés ci-dessus. Les participants doivent être choisis par leurs organisations et devront s'engager à suivre tout le processus. Le comité pourra identifier des personnes ressources et les inviter à titre personnel.

Organisation des ateliers régionaux:

Les ateliers sont pilotés par un comité composé du Comité technique (secrétariat Permanent) et d'organisations nationales de la société civile. Parmi ces organisations le CONGAD qui regroupe les ONG d'appui au développement et le CNCR qui regroupe onze fédérations nationales des professionnels du secteur agricole, de l'élevage et de la pêche vont constituer le noyau de base. Ces organisations qui disposent de coordinations régionales dans toutes les régions du

pays seront complétées par ENDA TM une ONG fortement implantée en milieu urbain.

Au niveau régional ce noyau travaillera en collaboration avec la Direction Régionale de la DPS et le conseil régional pour constituer des comités régionaux d'animation des ateliers régionaux (CRAAR).

CALENDRIER :

Les ateliers seront organisés en fin septembre 2001. Le calendrier suivant est donné à titre indicatif¹

Semaine 1 : Thiès, Dakar et Ziguinchor

Semaine 2 : Fatick, Kaolack et Diourbel

Semaine 3 : Louga et Saint Louis

Semaine 4 : Tamba et Kolda

PRODUIT ATTENDU :

Les consultations régionales permettront de produire des rapports régionaux selon le plan indicatif suivant :

- I. **Introduction**
- II. **L'analyse du contexte de la pauvreté au niveau régional** : profil, répartition géographique, répartition selon le genre, etc.
- III. **Les problèmes à résoudre** : identification des manifestations, analyse des contraintes et causes selon le genre, stratégies des acteurs etc.
- IV. **Les objectifs prioritaires**
- V. **Les résultats à atteindre**
- VI. **Les actions à mener** : type, secteurs, acteurs ciblés et concernés, coûts, mise en œuvre, organisation, calendrier, plan de financement
- VII. **Les indicateurs de suivi**
- VIII. **Conclusion**

¹ Les ateliers sont programmés pour trois jours chacun avec des décalage de 1 à 2 jours pour le démarrage. Pour Ziguinchor les membres de l'équipe qui doivent quitter Dakar vont voyager en avion.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)

Comité Technique

TERMES DE REFERENCE POUR LA CAMPAGNE MEDIATIQUE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE

CONTEXTE

L'économie sénégalaise a renoué avec la croissance au cours de ces dernières années. Selon les estimations, le PIB a en moyenne progressé de plus de 5% par an depuis 1995. Ces résultats ont été réalisés dans un contexte de réduction continue des déficits des finances publiques et de la balance des paiements courants et de maîtrise de l'inflation ramenée à un seuil bas, synonyme de stabilité des prix.

Toutefois, ces performances économiques enregistrées n'ont pas contribué autant qu'on l'espérait à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté. En effet, l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) réalisée au Sénégal en 1994 permet de déduire que plus de 58 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté défini à partir du minimum calorifique (2400 calories par adulte et par jour). Les caractéristiques de cette pauvreté sont l'insuffisance des revenus, le faible accès aux services sociaux de base, la recrudescence de la violence et de la délinquance, des maladies endémiques et du travail des enfants, la précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement, la forte pression exercée sur les ressources naturelles et la dégradation du cadre de vie, etc.

Pour faire face à cette pauvreté qui est un phénomène multidimensionnel, le Sénégal, à l'instar de la plupart des pays africains, est décidé à promouvoir une croissance forte et durable et de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, conformément aux résolutions de la conférence de Copenhague. Ainsi, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé auprès des Institutions de Bretton Woods à élaborer un "Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)" d'ici la fin

décembre 2001. En outre, l'élaboration du DSRP constitue un préalable pour bénéficier d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le but visé par le DSRP est de saisir la réalité de la pauvreté sous toutes ses formes pour définir les objectifs et les domaines d'intervention en mettant l'accent sur les résultats qui guident l'intervention publique, en encourageant la participation de tous les acteurs dans un cadre macro-économique cohérent devant promouvoir la croissance et la réduction de la pauvreté.

Le DSRP constituera le cadre de référence du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et de formulation de politique économique pour la croissance. Il s'appuiera sur les programmes existants et mettra l'accent sur les résultats par le choix d'objectifs pertinents et mesurables, directement liés à la réduction de la pauvreté. Le DSRP sera (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs ; (ii) un instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact ; (iii) un cadre pour un développement communautaire efficace.

Le DSRP sera élaboré dans le cadre d'un processus participatif aussi large que possible, impliquant l'ensemble des acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

OBJECTIFS

Le Sénégal a une société civile bien structurée et diversifiée englobant des structures traditionnelles et modernes : syndicats, média, universités et centres de recherche, organisations non-gouvernementales, organisations de base, groupements de femmes et de jeunes, associations humanitaires et religieuses, autorités traditionnelles, etc. Parmi les organisations de la société civile, on relève la présence d'acteurs très intéressés par une participation au processus d'élaboration du DSRP et donc, à la mise en œuvre de cette stratégie. On note également l'existence d'organisations critiques affichant un doute quant à la sincérité de l'initiative PPTE/DSRP de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Mais pour ces deux catégories, on peut constater que le niveau d'information est assurément faible. Par conséquent, un travail d'information et de sensibilisation serait souhaitable.

De cette situation de départ résulte la nécessité de faire des efforts particuliers pour :

- informer et sensibiliser toutes les composantes de la société civile et le grand public sur le processus d'élaboration du DSRP et son avancement (campagne médiatique) ;
- appuyer le renforcement des capacités de la société civile afin que celle-ci puisse pleinement participer au processus.

La campagne médiatique servira à :

- sensibiliser le public quant au problème de la pauvreté ;
- mobiliser tous les acteurs dans le cadre du processus d'élaboration du DSRP ;
- informer sur l'avancement du processus ;
- assurer un accompagnement critique du processus.

Avec le renforcement des capacités de la société civile, les objectifs suivants seront poursuivis :

- informer les acteurs de la société civile sur l'initiative PPTE/DSRP et recueillir leur avis sur cette approche ;
- assurer une implication active de la société civile dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre du DSRP.
- faciliter la concertation et l'organisation de la société civile en ce qui concerne sa contribution effective et critique à l'élaboration du DSRP ;

METHODOLOGIE

La campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société civile seront confiés à une organisation de la société civile. L'organisation retenue se concertera avec le Comité technique du DSRP en ce qui concerne la conception, l'organisation et le suivi de la campagne et du programme de renforcement. Cette organisation sera choisie selon les critères suivants :

- elle a les capacités organisationnelles, matérielles et humaines nécessaires pour assurer un bon déroulement de la campagne médiatique et un renforcement significatif des capacités de la société civile ;

- elle représente une gamme aussi large que possible de la société civile et entretient des relations étroites avec toutes les composantes de la société civile ;
- elle a une représentation effective au niveau des différentes régions du pays ;
- elle est reconnue et acceptée par les autres structures de la société civile.

L'organisation retenue développera une stratégie pour la campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société civile qui englobera entre autres les éléments suivants :

Campagne médiatique :

- thèmes et messages de la campagne médiatique ;
- conception de la campagne médiatique : implication de tous les média, élaboration de supports médiatiques, choix de forums de présentation et de discussion (conférences de presse, interviews, tables rondes, etc.) ;
- organisation de la campagne médiatique : événements à couvrir, moyens à mettre en œuvre, calendrier à respecter.

Renforcement des capacités de la société civile :

- possibilités d'implication de la société civile dans le processus d'élaboration du DSRP ;
- besoins de renforcement des capacités de la société civile ;
- mode de représentation de la société civile dans le cadre du processus ;
- préparation et participation effectives de la société civile aux différentes étapes du processus.

ORGANISATION

La préparation, l'exécution et le suivi de la campagne médiatique et du programme de renforcement des capacités de la société civile se feront par une organisation de la société civile en concertation avec le Comité technique du DSRP selon les étapes suivantes :

Validation des termes de référence pour la campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société civile au cours du séminaire de lancement du DSRP	Juin
Choix d'une organisation de la société civile et élaboration d'une stratégie pour la campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société civile	Juin 2001
Négociation et conclusion d'un contrat de financement et d'exécution avec l'organisation retenue	Juin 2001
Mise en œuvre de la campagne médiatique et du programme de renforcement des capacités de la société civile	Juin 2001– Mai 2002
Rapports trimestriels sur l'état d'avancement de la campagne et du programme de renforcement et concertation sur la suite	Septembre 2001 Décembre 2001 Mars 2002
Evaluation finale de la campagne et du programme de renforcement	Juin 2002

IMPACTS ATTENDUS

Les principaux impacts attendus sont :

- une bonne couverture médiatique du processus d'élaboration du DSRP ;
- une participation effective et significative de la société civile à toutes les étapes du processus.
- Un niveau d'information élevé des acteurs de la société civile et de l'opinion publique en général sur la problématique de la pauvreté, sur le DSRP et notamment les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté.

L'organisation chargée de la campagne médiatique et du renforcement des capacités de la société civile présentera trois rapports intérimaires et un rapport final.

ANNEXE 8

AUTRE DOCUMENTATION

Une documentation complémentaire a aussi été fournie à quelques participants. Il s'agit notamment :

- des documents de travail du séminaire :
 - a. Document de travail N°1
 - b. Document de travail N°2
 - c. Document de travail N°3 sur lequel a porté l'exposé du Directeur de la Prévision et de la Statistique
 - d. Document de travail N°4
 - e. Document de travail N°5
 - f. Termes de référence des modérateurs
 - g. Méthodologie des Modérateurs
 - h. Notes de lectures distribuées :

document de travail de la GTZ sur les « **Stratégies de réduction de la pauvreté dans les pays en développement : la nouvelle approche de l'initiative PPTE renforcée ; Evaluation préliminaire et rôles potentiels de la coopération technique allemande** » ;

document préparé par Walter Aschmoneit, Consultant de la GTZ sur « **Quelques expériences et leçons d'autres pays dans l'élaboration DSRP** ».

- De la transcription des tableaux Zopp produits en ateliers.

GROUPE III

1. Direction de l'Industrie
2. DPRE (MEN)
3. Direction des Eaux et Forêts Casses et Conservation des Sols
4. Direction de l'Emploi
5. Projet BIT des Emplois pour l'Afrique
6. Direction de l'Emploi
7. DAPS / PAE, Direction de l'Analyse et des Prévisions
8. Conseil Régional de Tamba
9. Ministère de la Famille et de la Petite Enfance (Direction de la Famille)
10. Direction de la Jeunesse
11. PNUD
12. FNGPF
13. IDEP
14. CREA / UCAD
15. Jean Pierre Mendy (CT/MPMEC)
16. Secteur Privé
17. ONG
18. Cellule AT/CEPEC (MEF)
19. Direction de l'Industrie
20. Projet de Lutte Contre la Pauvreté (FAD-FNA/MDSSN)
21. Khady Fall Ndiaye
22. Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
23. FAFS
24. CRECEC (ENDA GRAF)
25. Direction de l'Analyse de la Prévision et des Statistiques (Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage)
26. Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor
27. Lutte contre la Pauvreté (Création de Richesse)
28. Mme Ndiaye Asna Fall, Directrice PAME (Programme d'Appui à la Micro Entreprise)
29. Association des Professionnelles des Banques et Etablissement Financières du Sénégal (APDEF)
30. ENDA (Dialogue Politique)
31. Union National des Chambres de Métiers (UNCP)
32. ICOFA, Mme Niang
33. Cellule d'Etudes et de Planification CEF (Ministère de la Pêche)
34. Direction des Etudes et Projections Macro-économiques
35. Direction de l'Agriculture
36. Direction du Travail et de la Sécurité Sociale
37. IPRES
38. CNES
39. CNP
40. CNTP
41. UNSAS
42. CSA

Coopération Technique Allemande



Cabinet Conseil



Tél : (221) 825 86 53 ☎ (221) 824 16 25 BP :15 363 Dakar-Fann.
Siège Social : Rue 13 Villa N° 673 Dakar – Sénégal. NINEA : 067969 NIT1 : 203 203104.Z CC : 203104.Z
Site WEB : <http://www.mgpafrique.com> . E-Mail : mgpafr@telecomplus.sn / info@mgpafrique.com

GROUPE II

1. FAFS (FNGPF)
2. Réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit des Femmes de Dakar ;
3. DAPS (MAE)
4. ESP (UCAD)
5. ISE
6. ASER
7. DEE (MEN)
8. DAEB
9. DFA
10. DEEP
11. Direction des Eaux et Forêts et Conservation des Sols
12. DEPS (MJE)
13. ISRA
14. Gaye Daffé (CREA)
15. DCH (MEF)
16. Ambassade des Pays Bas
17. Direction de la Planification
18. ENDA
19. Direction de l'Agriculture
20. CREA (UCAD)
21. aide Transparence
22. DPS / DEEDS
23. ACDI
24. PDIS
25. ICOFA, (Mme Niang
26. MJEH
27. UNCM (Union Nationale des CM)
28. MFPE (Direction de la Famille)
29. CNJS
30. UNICEF
31. ONDH
32. CSA
33. Conseil Régional Tamba
34. RASEF
35. Ministère de l'Energie

THEME III	13/7	PTE	PDS
THEME IV	16/7	CREA	
THEME V	17/7	Coopération Canadienne	

INSCRIPTIONS PAR GROUPE THEMATIQUE

Eradication des manifestations de la pauvreté, 20 juin 2001.

La bonne gouvernance doit faire l'objet d'une attention particulière. Il a été décidé d'en faire un thème.

GROUPE I

1. Direction de l'Education Surveillée et de la Protection
2. Direction de la Planification et de la Réforme Economique (MEN)
3. Direction de la Famille (MFPE)
4. Direction du Travail et (MFETE)
5. Direction de l'Emploi (MFETE)
6. l'Association des Retraités du Sénégal
7. Cellule ATCP (MEF)
8. CREA (Université)
9. ISE (Université)
10. ISRA
11. DSD (MEF)
12. Conseil Régional de Tambacounda
13. Service Régional de l'Hygiène ?
14. ONG ?
15. FNGPF
16. MDSSN
17. Direction de l'Environnement
18. Ministère de la Santé et de la Prévention
19. ASER (Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale)
20. Direction de la Planification
21. Arona Dia (MEF)
22. DPS (Division des Enquêtes Démographiques et Sociales)
23. ICOFA
24. CNJS
25. Ousmane T. Fall (ANHMS)
26. UNICEF
27. Cellule Nationale de la Société Civile
28. DAPS
29. Tacko Ndiaye (UNIFEM)

- Calendrier trois (3) mois ;
- 1^{ère} réunion : mardi 10 juillet ;
- salle : fonction publique, Building Administratif, 1^{er} étage
- heure : 10 h.
- produit attendu : un document qui fera le point ;
- un plan d'action avec un coût.

N°	NOM	PRENOM (S)	ORGANISME	CONTACTS
35	MENDY	Jean - Pierre	CT / MEMEC	821 94 56
36	NDIAYE	Adama Diouf	Ministère de la Famille	823 89 85
37	NDIAYE	Alpha	MFPET	632 07 53
38	NDIAYE	Aymérou	DPS / MEF	824 03 01
39	NDIAYE	El Hadji Abdoulaye	BCEAO	823 53 84
40	NDIAYE	Ibrahima	DEFCCS / M.E	832 05 65
41	NDIAYE	Papa Alioune	ESP - UCAD	825 47 23; 634 58 88
42	NDIAYE	Alioune	ONAS	832 35 34
43	NDIAYE	Ibrahima	U.N.C.M	825 05 88
44	NDONGO	Adama	DE	
45	NDOYE	Ousmane	MP / MEF	823 88 91
46	NEBULONI	Valter	BIT	823 90 45
47	NGOM	Nancy Ndiaye	M. Justice / DESPS	822 40 73
48	NIANE	Thierno. S	MEF	821 73 98
49	NIANG	Birahim Bouna	DE	864 05 65
50	NIANG	Dieynaba	ICOTAF	680 09 03
51	PALACIO	Esther	PNUD	839 90 60
52	SABO	Isiyaka	BOAD/ Siège	(228)215906 (Iomé)
53	SALL	Samba	SAED	961 15 33
54	SANE	Abdoulaye	ISE - UCAD	825 43 27; 824 23 02
55	SARR	P. Leopold	Banque Mondiale	849 50 00
56	SECK	Talla	Assemblée Nationale	644 69 35
57	SENE	Birame	BCEAO	823 53 84
58	SIDIBE	Lassana		837 85 94
59	SOUMARE	Mohamed	ENDA / Ecopop	821 05 44
60	SOUMARE	Néné Ly	DCH / MEF	822 22 46
61	SOW	Fatimata Dia	ISRA	832 24 28
62	SY	Alioune Badara	Ministère de la Pêche	821 94 69; 662 55 10
63	TINE	Mor Badiane	ASER	849 47 17
64	TRAORE	Boubacar	Primature	849 18 22
65	Young	Richard	Commission Européenne	823 13 34

LISTE DE PRESENCE DE L'ATELIER 1

N°	NOM	PRENOM (S)	ORGANISME	CONTACTS
1	Amin	Aoysins A	IDEP	823 10 20
2	Aschmoneit	Walter	GTZ / Mission	822 58 19
3	BA	Dieynaba	Tresor / MEF	822 53 57
4	BA	Samba	DPS / MEF	824 90 03
5	BARO	Amadou Lamine	DFP	822 25 68
6	BATHILY	Ibrahima	Conseil Régional Tamba	981 17 71
7	DABO	Mama	Assemblée Nationale	823 31 71
8	DAFFE	Gaye	CREA / UCAD	824 15 54
9	DAHOU	Tarik	ENDA / Diapol	823 53 47
10	DAM	Diop Fall	DEE	821 07 27
11	DANSOKHO	Mamadou	CREA / FASEG	820 10 15
12	DIA	Amadou Tidiane	Cellule AT / CPEC	821 22 67
13	DIALLO	Alioune	Ambassade Pays-bas	849 03 60
14	DIENG	Abdou Ima	CT / POP / MS	821 57 61
15	DIENG	Ndella	Reced / ENDA / GRAF	824 57 18; 636 77 75
16	DIONGUE	Birahim	CAS / PNDS / MSP	823 31 43
17	DIOP	Amadou Lamine	Direction de l' Industrie	822 04 20
18	DIOP	Mbarack	Tropica Consultants	824 37 93
19	DIOP	Moussa	APBEF	823 60 93
20	DIOP	Oumar	DE	864 05 65
21	DIOUF	Ababacar	Direction de l' Agriculture	823 86 05
22	DIOUF	Amadou	DAPS / MAE	823 42 16
23	FALL	Aminata Diaw	DPRE / MEN	821 07 62
24	FALL	Cheikh Awa Balla	MJEHP	849 75 79
25	GAGNON	Gerard	ACDI	821 15 34
26	GUEYE	Abdoul Aziz	Consultant Entrepreneur	687 05 05
27	GUISSE	Papa Banga	UNESCO	849 23 23
28	DIOP	Adja Fatou	Présidente	837 13 74
29	KA	Ousmane	PDSSN	823 69 19
30	KAMARA	Danielle	DSAEB	824 55 81
31	LAYE	Seynabou Touré	DAPS / MAE	823 42 16
32	Lô	Maïmouna	DAPS / MAE	823 42 16
33	MANE	Mamadou Maréna	CT / M A I	822 96 26
34	MBODJ	Safiétou	FAES	834 29 18

ATELIER 1

Liste de Présences, Inscriptions et contributions brutes des Groupes Thématiques

- 43. Cellule AT.CPEC
- 44. CREA (UCAD)
- 45. Direction de l'Artisanat
- 46. ONDH (Jacques Antchouey)
- 47. INICEF
- 48. ISE
- 49. Ndeye Soukeye Gueye Sow
- 50. Badou Fall
- 51. Direction de l'Elevage, Assane Mbodj
- 52. DAPS
- 53. PMIA
- 54. CSA
- 55. Moulaye Kandé
- 56. Rabi Seck (Plan International)
- 57. Direction de la Planification
- 58. Ministère de l'Energie
- 59. BIT.

Groupe 3 : 68

GROUPE IV

1. PNUD
2. ISE (UCAD)
3. Direction des Eaux et Forêts, Chasse et Conservation des Sols
4. Secteur Privé
5. ONG
6. ISRA (BAME)
7. Salif Sada Sall (DSD/MEF)
8. Direction des Stratégies de Développement
9. DSD (MEF)
10. DPS
11. DAPS (Direction de l'Analyse, de la Prévision et de la Statistique)
12. Direction de la Planification (MEF)
13. Direction de la Comptabilité Publique et du trésor
14. Direction de l'Emploi
15. Ministère de la Fonction Publique, de l'Emploi et du Travail
16. ICOFA (mme Niang)
17. Projet BIT des Emplois pour l'Afrique
18. DPPE (MEN)
19. Cellule AT/CPEC (MEF)
20. IDEP
21. CREA (UCAD)
22. ONAS
23. Direction des Stratégies de Développement ;
24. DAPS / MAE (Maimouna Lo Gueye)
25. ENDA, Dialogue Politique
26. MFPTE, Cabinet du Ministre
27. Ndiaga Ndiaye (DES/MSP)
28. ONDH, Jacques Antchouey
29. UNICEF
30. ISE
31. DAPS
32. Direction de la Planification
33. Minvielle IRD
34. BIT.

Groupe 4 : 34

GROUPE V

1. DP/MEF (Arona Dia)
2. Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne
3. Mbarack Diop (Tropica Environnemental Consultants)
4. CONSERE
5. Ibrahima Ndiaye, Direction des Eaux et Forêts
6. IDEP
7. ONAS, Alioune Ndiaye
8. Mme Diaw 'MEN)
9. DF / MF
10. Habib Sy, Aide Traparence
11. DP
12. Ministère de la Justice (Direction des Affaires Criminelles et des Grâces)
13. Cellule AT/CPEC (MEF)
14. Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives
15. UNESCO
16. ANCAR
17. CNJS
18. Ndiaga Ndiaye (DES)
19. CONGAD
20. ONDH
21. UNICEF
22. ISE
23. CSA
24. DMP, Khady Diagne
25. Rabi Hagne Seck (Plan International)
26. Direction de l'Expansion Rurale
27. Ministère de l'Energie

Groupe 5 : 26

CONTRIBUTIONS BRUTES DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER 1

■ Pour le développement humain :

1. la famille est une entité qui obéit à des normes. Pour la réussite des actions, il faut éviter des activités qui visent séparément les cibles,
 2. les projets de scolarisation des filles doivent prendre en compte l'allègement des travaux domestiques et la création des activités génératrices de revenus pour les femmes ;
- adopter un programme global à l'intention des jeunes en situation difficile et qui prendrait en compte les manifestations de la pauvreté chez les jeunes, qui sont : la délinquance juvénile, la mendicité des mineurs, la prostitution des mineurs, les enfants travailleurs ;
 - il y a lieu de mettre l'accent sur le développement de m'apprentissage des jeunes en améliorant son organisation ;
 - il faut éradiquer les pires formes du travail des enfants :
 1. améliorer les conditions de vie des groupes-cibles vulnérables (femmes, jeunes, mendiants, handicapés, ménages, etc.) en mettant en place des infrastructures collectives d'accueil, des mutuelles d'épargne et de crédit pour promouvoir des activités génératrices de revenus en créant des emplois et en corrigeant les inégalités dans la distribution des ressources,
 2. réduire la mortalité infanto-juvénile et maternelle en mettant en place suffisamment d'infrastructures sanitaires avec une dotation de matériel adéquat, de personnel qualifié, en facilitant l'accès à certains médicaments ;
 - chômage de longue durée ;
 - tenir compte des programmes sectoriels existants dans les propositions de programmes ad hoc.

Thème : comment éradiquer la pauvreté ?

- Attaquer les racines de la pauvreté ;
- programme ad hoc : lutte contre le travail des enfants ;
- hiérarchiser la pauvreté :
 - les plus pauvres,
 - les pauvres,
 - les moins pauvres ;
- la situation des personnes handicapés doit ressortir,
- pauvreté et coutumes populaires, pratiques religieuses et structures de solidarité ;
- prise en charge des groupes vulnérables :

1. mieux cerner la problématique de pauvreté urbaine afin d'identifier les zones d'ombre qui permettront de faire une meilleure appréciation entre urbain et rural,
 2. la valorisation du secteur informel et sa contribution dans l'économie nationale,
 3. renforcer l'autonomie des individus et des groupes en valorisant l'expérience des organisations de base,
 4. tenir compte des réalisations des institutions de micro-finance (IMF) : mutuelles, ONG d'appui, organisations de femmes, etc.) ;
- prendre en compte les perceptions et le point de vue des groupes pauvres dans la formulation des programmes d'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables.
 - reformulation du thème : analyse des manifestations de la pauvreté.

Thème : réduire la pauvreté ; rechercher les causes de la pauvreté

- Pires formes de travail des enfants ;
- manifestation de la pauvreté ;
 - détérioration du pouvoir d'achat des citoyens,
 - précarisation de toutes les entreprises productrices de revenus,
 - explosion des cadres socio-politiques, économiques et familiaux,
 - manque de qualification professionnelle,
 - poids de service de la dette,
 - exclusion du marché mondial ;
- analyse des manifestations :
 - fonctionnaires et paysans n'arrivent pas à acheter,
 - les projets deviennent déficitaires,
 - absence de politique claire d'où vente d'armes et drogues,
 - oisiveté, violence, émigration,
 - écoles non-adaptées ou mal orientées,
 - dépendance continue vis à vis des bailleurs de fonds ;
- éradication :
 - l'Etat, les bailleurs de fonds, les éducateurs, la bonne gouvernance, formation et sensibilisation des collectivités locales.

Modifier le thème, l'objet : Amélioration des groupes vulnérables

Proposition : prise en charge des groupes les plus vulnérables :

- identification ;

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE
DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (DSRP)**

Comité Technique

**Séminaire National de Lancement
Dakar, Juin 2001**

Liste des invités

MINISTRES

1. *Monsieur le Ministre de l'Artisanat et de l'Industrie*
2. *Monsieur le Ministre de l'Education*
3. *Madame le Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale*
4. *Monsieur le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique*
5. *Madame le Ministre de la Santé et de la Prévention*
6. *Monsieur le Ministre de l'Equipement et des Transports*
7. *Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage*
8. *Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique*
9. *Monsieur le Ministre de la Pêche*
10. *Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, de l'Emploi et du Travail*
11. *Madame le Ministre des PME et du Commerce*
12. *Madame le Ministre de la Famille et de la Petite Enfance*
13. *Monsieur le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation et des Langues Nationales*
14. *Madame le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur chargé des Collectivités Locales*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE ET PRIMATURE

15. *Un représentant du Secrétariat Général de la Présidence de la République*
16. *Un représentant du Secrétariat Général du Gouvernement*
17. *Monsieur le Conseiller du Président de la République chargé du Plan OMEGA*

ASSEMBLEE NATIONALE

18. *Monsieur Youssou Diagne Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal*
19. *Monsieur le Président du Groupe Parlementaire "Démocratie, Justice et Solidarité"*
20. *Monsieur le Président du Groupe Parlementaire "Démocratie et Liberté"*
21. *Monsieur le Président du Groupe Parlementaire "Espoir"*

COMITE DE PILOTAGE

22. *Monsieur le Président du Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD)*
23. *Monsieur la Présidente de la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)*
24. *Monsieur le Président de l'Organisation Nationale des Droits de l'Homme*

(ONDH)

25. *Monsieur le Président du Forum Civil*
26. *Monsieur le Président du Conseil National de Concertation et de Coordination des Ruraux (CNCR)*
27. *Monsieur le Maire de Dakar, Président de l'Association des Maires du Sénégal (AMS)*
28. *Monsieur le Président de l'Association des Présidents de Communautés Rurales du Sénégal (APCR)*
29. *Monsieur le Président de l'Union Nationale des Chambres de Commerce*
30. *Monsieur le Président de l'Union Nationale des Chambres de Métiers*
31. *Monsieur le Président de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS)*
32. *Monsieur le Président de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)*
33. *Monsieur le Président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal*
34. *Monsieur le Président de la Coordination Nationale du Patronat du Sénégal*
35. *Monsieur le Président du Syndicat Professionnel des Industries et Mines Du Sénégal (SPIDS)*
36. *Monsieur le Président de l'Association des Professionnels de Banque*

COMITE TECHNIQUE

37. *Monsieur Adama DIEYE -CT - MEF*
38. *Monsieur Amadou Ciré TOURE - CT - MEF*
39. *Monsieur le Directeur de la Planification - MEF*
40. *Monsieur le Directeur de la Coopération Economique et Financière (DCEF) - MEF*
41. *Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Politique Economique- MEF*
42. *Monsieur le Coordonnateur la Cellule du Programme de Lutte Contre la Pauvreté*
43. *Monsieur le Directeur du CREA*

LES SERVICES TECHNIQUES

44. *Monsieur le Directeur de l'Elevage -MAE*
45. *Monsieur le Directeur de l'Agriculture -MAE*
46. *Monsieur le Directeur de l'Hydraulique et de l'Assainissement -MMEH*
47. *Monsieur le Directeur de l'Industrie -MAI*
48. *Monsieur le Directeur de l'Emploi- MFPET*
49. *Monsieur le Directeur de la Dette et de l'Investissement - MEF*
50. *Monsieur le Directeur des Stratégies du Développement - MEF*
51. *Monsieur le Directeur général de la Comptabilité Publique et du Trésor- MEF*
52. *Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit- MEF*
53. *Madame le Directeur du Budget- MEF*
54. *Monsieur le Directeur des Collectivités Locales – MI*
55. *Monsieur le Directeur de l'Expansion Rurale -MI*
56. *Directeur de l'Artisanat - MAI*
57. *Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de coordination des projets d'éducation – ME*
58. *Monsieur le Directeur de l'Energie - MMEH*
59. *Monsieur le Directeur de l'Environnement et des Etablissements Classés– MJEHP*
60. *Monsieur le Chef du Bureau de Suivi et de Coordination des Projets – MDSSN*
61. *Monsieur le Chef du Service de Gestion et de Planification des Ressources en Eau – MMEH*
62. *Monsieur le Coordonnateur de la Cellule d'Appui et de Suivi du PNDS- MSP*

63. Monsieur le Directeur de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques - MAE
64. Monsieur le Directeur des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Protection des Sols - MJEHP
65. Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle - METFPALN
66. Monsieur le Directeur de la Construction et de l'Habitat - MEF
67. Monsieur la Directrice du Bien- être Familial - MFPE
68. Monsieur le Directeur de l'Alphabétisation et de l'Education de Base - METFPALN
69. Monsieur le Chef du Service Civique National - MJEHP
70. Monsieur le Directeur de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale -MJ

AGENCES ET ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES

71. Monsieur le Directeur de l'ONAS
72. Monsieur le Directeur de l'AGETIP
73. Monsieur le Directeur de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
74. Monsieur le Directeur de l'Agence de Développement Municipal (ADM)
75. Monsieur le Directeur général de la SENELEC
76. Monsieur le Directeur général de la SONES
77. Monsieur le Directeur général de la SODAGRI
78. Monsieur le Directeur de CETUD
79. Monsieur le Directeur général de l'ASER
80. Monsieur le Directeur général de la SAED

PROJETS

81. Monsieur le Coordonnateur du Programme National d'Infrastructures Rurale (PNIR)
82. Madame le Coordonnateur du Fonds d'Investissement Social (FIS)
83. Monsieur le Coordonnateur du Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté /PNUD
84. Monsieur le Coordonnateur de la Composante Demande du PROGEDE - MMEH
85. Monsieur le Directeur de DYNA . ENTREPRISE
86. Monsieur le Coordonnateur du Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS) - MSP
87. Monsieur le Coordonnateur du Deuxième Programme Sectoriel du Transport
88. Monsieur le Coordonnateur du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF)

ASSOCIATIONS ET ONG

89. Monsieur le Président de l'ONG FODDE - Kolda
90. Monsieur le Président de ENDA Tiers Monde
91. Monsieur le Président de Plan International
92. Monsieur le Président de Hunger Project
93. Monsieur le Président de CARITAS
94. Monsieur le Président de la Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal (FONGS)
95. Monsieur le Président de l'ONG Afrique Aide Afrique (A.A.A)
96. Monsieur le Directeur de l'ONG Vision Mondiale
97. Madame la Présidente de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine du Sénégal (FNGPS)
98. Monsieur le Président l'Association Nationale des Retraités du Sénégal

LISTE DES INVITES

99. *Monsieur le Président de l'Association des Imams et Ulémas du Sénégal*
100. *Monseigneur Théodore Adrien SARR Archevêque de Dakar*
101. *Monsieur le Président du Conseil National de la Jeunesse du Sénégal*
102. *Monsieur le Président de l'Association Nationale des Parents d'Elèves*
103. *Monsieur le Président de l'Association Nationale des Handicapés*
104. *Madame la Coordinnatrice du Réseau Sigil Jigen*
105. *Monsieur le Coordinnateur national du Réseau Afrique 2000*
106. *Madame la Coordinnatrice du RASEF*
107. *Monsieur le Représentant de l'UICN au Sénégal*

MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT

108. *Madame, Monsieur, le Directeur de l'Alliance de Crédit et de l'Epargne pour la Production (ACEP)*
109. *Madame, Monsieur, le Responsable des Caisses d'Epargne et de Crédit des Femmes de Dakar (CECFD)*
110. *Madame, Monsieur, le Responsable des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit du Conseil National pour la Promotion des Caisses au Sénégal (CAPEC/CONACAP)*
111. *Madame, Monsieur, le Directeur du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)*
112. *Madame, Monsieur, le Président du l'Union des Mutuelles- Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et le Crédit du Sénégal (PAMECAS)*

LIGNES DE FINANCEMENT

113. *Monsieur l'Administrateur du Fonds de Promotion Economique (FPE)*
114. *Monsieur le Coordinnateur du Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole (PMIA)*
115. *Monsieur le Coordinnateur du Programme d'Appui à la Filière Horticole*
116. *Monsieur le Coordinnateur du Programme d'Appui au Développement Urbain (PADELU)*
117. *Monsieur le Coordinnateur du Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL)*
118. *Monsieur le Coordinnateur du Projet d'Appui à la Micro-Entreprise (PAME)*

COLLECTIVITES LOCALES

119. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Dakar*
120. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Saint -Louis*
121. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Louga*
122. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Thiès*
123. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Kaolack*
124. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Tambacounda*
125. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Ziguinchor*
126. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Fatick*
127. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Kolda*
128. *Monsieur le Président du Conseil Régional de Diourbel*

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Syndicats

129. Monsieur le Président de Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)

Patronat

(PM. Comité de pilotage)

Consultants et Bureaux d'études

130. Monsieur le Président des Associations des Consultants du Sénégal
131. Monsieur le Président de l'Association des Bureaux d'études

INSTITUTIONS FINANCIERES

132. *Monsieur le Directeur National de la BCEAO à Dakar*
133. Monsieur le Chef du Service de la Recherche et de la Statistique – BCEAO –
Dakar
134. Monsieur le Chef du Service des Etudes – BCEAO - Dakar
135. *Monsieur le Directeur Général de la CNCAS - Dakar*
136. *Monsieur le Directeur Général de la BICIS - Dakar*
137. *Monsieur le Directeur Général de la CBEAO - Dakar*
138. *Monsieur le Directeur Général de la SGBS - Dakar*

UNIVERSITES ET CENTES DE RECERCHES

139. Monsieur le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
140. Monsieur le Recteur de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis
141. Monsieur le Directeur de l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA)
142. Monsieur le Directeur de l'ISRA
143. Monsieur le Directeur de l'ORSTOM/IRD
144. Monsieur le Président du Forum du Tiers Monde
145. Monsieur le Directeur de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE)
146. Monsieur le Directeur de l'IFAN
147. Monsieur le Directeur du CODESRIA
148. Monsieur le Directeur de l'ESPT
149. Monsieur le Secrétariat Général de la Coordination des étudiants de Dakar
150. Monsieur le Secrétariat Général de la Coordination des étudiants de Saint Louis

ORGANISMES INTERNATIONAUX ET REPRESENTATION DIPLOMATIQUE

151. *Monsieur le Représentant de l'Office Mondiale de l'Immigration au Sénégal*
152. *Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale au Sénégal*
153. *Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale pour le Sénégal*
154. *Monsieur le Représentant Résident du Fonds Monétaire International (FMI)*
155. *Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations-Unies pour le
Développement (PNUD) au Sénégal*
156. *Monsieur le Représentant Résident de l'UNESCO au Sénégal*
157. *Monsieur le Représentant Résident de la FAO au Sénégal*
158. *Son Excellence Monsieur Chef de Délégation de l'Union Européenne*

159. *Madame la Directrice de la Coopération Canadienne (ACDI) au Sénégal*
160. *Monsieur le Directeur de l'Agence Française de Développement.*
161. *Monsieur le Chef de Service de la Coopération et d'Action Culturelle- France*
162. *Madame la Directrice du Bureau de la GTZ au Sénégal*
163. *Monsieur le Directeur de l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) au Sénégal*
164. *Monsieur le Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Sénégal*
165. *Monsieur le Représentant du Bureau International du Travail (BIT) au Sénégal*
166. *Monsieur le Représentant de l'UNICEF au Sénégal*
167. *Monsieur le Représentant du PAM au Sénégal*
168. *Monsieur le Représentant du HCR au Sénégal*
169. *Monsieur le Directeur de l'USAID au Sénégal*
170. *Monsieur le Représentant du Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne au Sénégal*
171. *Monsieur le Représentant Résident de la BOAD au Sénégal*
172. *Son Excellence l'Ambassadeur des Etats-Unis au Sénégal*
173. *Son Excellence l'Ambassadeur du Canada au Sénégal*
174. *Son Excellence l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Sénégal*
175. *Son Excellence l'Ambassadeur du Royaume Uni au Sénégal*
176. *Son Excellence l'Ambassadeur de France au Sénégal*
177. *Son Excellence l'Ambassadeur des Pays-Bas au Sénégal*
178. *Son Excellence l'Ambassadeur du Japon au Sénégal*

PRESSE

179. *Monsieur le Directeur Général de la RTS*
180. *Monsieur le Directeur Général du Soleil*
181. *Monsieur le Directeur Général du Groupe Wal Fadjri*
182. *Monsieur le Directeur Général de Sud Communication*
183. *Monsieur le Directeur Général du Groupe 7 Com*
184. *Monsieur le Directeur du Journal de l'Economie*
185. *Monsieur le Directeur du Quotidien d'informations Le Matin*

PERSONNES RESSOURCES

186. *Monsieur Mohamed SOUMARE Coordonnateur ENDA ECOPOP*
187. *Monsieur Luc SAVARD CRDI*
188. *Monsieur Abdou Salam FALL IFAN*
189. *Monsieur Gaye DAFPE CREA*
190. *Monsieur Racine KANE UPE*
191. *Madame Arame DIOP RTS*
192. *Monsieur Moustapha KASSE UCAD*
193. *Monsieur Lamine SONKO CNCR*
194. *Monsieur Aroha DIA MP/DP*
195. *Madame Fatou SARR IFAN*
196. *Monsieur SOUMARE DISA -MA*
197. *Monsieur Cheick NIANG ISE-UCAD*
198. *Monsieur Diéry SECK SISERA c/o IDRC*
199. *Madame Khady DIAGNE Délégation au Management Public*
200. *Monsieur Aziz GUEYE Ingénieur Polytechnicien*

201. Monsieur Mourade LABIDI IDEP
202. Monsieur Birahim Bouna NIANH – Projet BIT
203. Monsieur Mamadou DANSOKHO UCAD
204. Monsieur Abdou Aziz WANE CREA
205. Monsieur Djibril DIOP Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)
206. Monsieur Fassoury Diawara Coordonnateur National CONCAD
207. Monsieur Moussa FAYE
208. Monsieur Ousmane NDOYE Direction de la Planification
209. Monsieur le Président de l'UNACOIS
210. Docteur Matar GUEYE – IDEP
211. Professeur Amin AJAB – IDEP
212. Monsieur le Directeur de l'IDEP
213. Mission du Fonds Monétaire International
214. Mission du Fonds Monétaire International
215. Mission du Fonds Monétaire International
216. Mission du Fonds Monétaire International

SPECIMEN DE LETTRE D'INVITATION

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

N°

MEF/DPS/CT/DSRP

Dakar, le _____

SPECIMEN

Objet : Séminaire National de Lancement du DSRP

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à élaborer un « **Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)** » d'ici la fin décembre 2001.

Le DSRP constituera le cadre de référence de la politique économique et sociale dont l'objectif principal sera notamment, la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes.

L'élaboration du DSRP devra se faire dans le cadre d'un processus participatif impliquant les principaux acteurs de la vie socio-économique, à savoir le gouvernement, les collectivités locales, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement.

Dans ce cadre, je vous prie de bien vouloir prendre part au séminaire national de lancement qui marque le démarrage effectif du processus d'élaboration du DSRP. Ce séminaire se tiendra les 27 et 28 juin 2001 à l'hôtel Ngor Diarama - Dakar.

Vous trouverez en pièces jointes le programme et les termes de référence du séminaire.

Je vous prie d'agréer, *Madame, Monsieur*, l'assurance de ma considération distinguée.

PJ : 2

A.....

Adresse

LISTE PRESENCES PLENIERES

LISTE DE PRESENCE DES PLENIERES PAR ORGANISME

N°	NOM	PRENOM (S)	ORGANISME
MINISTERES			
1	MANE	Mamadou M.	Ministère de l'Artisanat et de l'Industrie
2	KAMARA	Danielle	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation et des Langues Nationales
3	DIEYE	Oumar	Ministère de l'Équipement et des Transports
4	FALL	Oumar	Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique
5	SY	Alioune B.	Ministère de la Pêche
6	DIENG	Abdou I.	Ministère de la Santé et de la Prévention
7	DJIGUEUL	Madame	Ministère des Mines, de l'Industrie et de l'Hydraulique
8	MENDY	Jean Pierre	Ministère des PME et du Commerce
9	KA	Ousmane	Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale
PRESIDENCE DE REPUBLIQUE, PRIMATURE, ASSEMBLEE NATIONALE ET COLLECTIVITES LOCALES			
1	NIOM	Dib	Assemblée Nationale du Sénégal
2	DABO	Mama	Député/Assemblée Nationale du Sénégal
3	SECK	Talla	Groupe Parlementaire "Démocratie et Liberté"
4	SARR	Etienne	Groupe Parlementaire "Démocratie, Justice et Solidarité »
5	NDOYE	Fatou	Secrétariat Général de la Présidence de la République
6	TRAORE	Boubacar	Secrétariat Général du Gouvernement
COLECTIVITES LOCALES			
1	LO	Abdoulaye	Conseil Régional de Kaolack
2	SALL	Bocar	Conseil Régional de Saint-Louis
3	BATHILY	Ibrahima	Conseil Régional de Tambacounda
4	SEYE	Ndiankou	Conseil Régional de Thiès
5	DIAMANKA	Mamadou	Conseil Régional Kolda
6	SAMOURA	Rahmoudou	Conseil Régional Tambacounda
LES SERVICES TECHNIQUES, AGENCES, ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES, PROJETS			
1	DIOP	Cheikhou	ADM
2	TALL WADE	Ndeye Seynabou	AFEE
3	SOW	Amadou	ASER
4	THIAM	Ibrahima	ASER
5	KA	Ousmane	Bureau de Suivi et de Coordination des Projets-MDSSN
6	DIA	Amadou Tidiane	Cellule AT/CPEC
7	DIONGUE	Ibrahima	Coordonnateur du Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS)
8	FAYE	Babou	DA/MIA
9	DIOUF	Amadou F.	DAPS/MAE
10	LAYE TOURE	Seynabou	DAPS/MAE
11	LO	Maïmouna	DAPS/MAE
12	DIA	Alassane	DCL/MI
13	DIOP	Abdoulaye	DE
14	DIENG	Mamadou	DE/MFPET
15	DIOP FALL	Dame	DEEC
16	NDIAYE	Ndiaga	DES/MS
17	MGOM MBAYE	Nancy	DESPE/MJ
18	LO	Moustapha	Deuxième Programme Sectoriel du Transport
19	NDIAYE DIOUF	Adama	DF/MEF
20	NDOYE	Mamadou	DF/MFPE
21	BARO	Amadou	DFP/METFPALN
22	DRAME	Bâ Fodé	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques-MAE
23	KANE	Aminata	Direction de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
24	GAYE	Ibnou	Direction de l'AGETIP
25	DIOUF	Abdoulaye	Direction de l'Agriculture-MAE
26	WALY	Assane	Direction de l'Elevage-MAE
27	DIOP	Momar	Direction de l'Emploi-MFPET
28	DIOP FALL	Dame	Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés-MJEHP
29	CISSE	El Hadj M.	Direction de l'Expansion Rurale
30	DIOP	Mamadou Lamine	Direction de l'Industrie-MAI
31	NDIAYE	Alioune	Direction de l'ONAS
32	SOUARE LY	Néné	Direction de la Construction et de l'habitat
33	Ba	Mamadou	Direction de la Dette et des Investissement-MEF
34	NDJIM	Mohamed	Direction de la Formation Professionnelle-METFPALN
35	DIOUF	Ababacar	Direction de l'Agriculture
36	NDIAYE	Ibrahima	Direction des Eaux et Forêts, des Chasses et de la Protection des Sols-MJEHP
37	SALL	Salif	Direction des Stratégies du Développement-MEF
38	NDIAYE	Idrissa	Direction du Budget-MEF
39	SOW	Madame	Direction DYNA-ENTREPRISES
40	TINE	Monsieur	Direction Générale ASERT

LISTE DE PRESENCE DES PLENIERES PAR ORGANISME

N°	NOM	PRENOM (S)	ORGANISME
41	BA	Dieynaba	Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor-MEF
42	SAR	Samba	Direction Générale SAED
43	NIANG	Abdoul	Direction Générale SONES
44	MBODJ	Anane	DIREL
45	KANE TOURE	Aminata	DP/MEF
46	NDOYE	Ousmane	DP/MEF
47	SISSOKO	Seydou	DP/MEF
48	GUEYE SOW	Ndeye Soukeyna	DPPE/MFPE
49	DIAW FALL	Aminata	DPRE
50	NDIAYE	Mam Siga	DPS/MBF
51	SALL	Salif Sada	DSD
52	DIOP	Momar	FPE
53	NDIR	Babacar	ITA/MAI
54	DRAME	Bafodé	MAE/DAPS
55	DIOP	Oumar	MFPT/DE
56	DIAGNE	Ousmane	Ministère de l'Energie
57	BALDE	Issa	MINT/DCL
58	DIOP	Adja Fatou	PFGPF
59	BA	Ibrahima	Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté-PNUD
60	BA	Dieynaba	Trésor/MEF
	GUEYE	Sidy Ben Omar	Trésor/MEF

SOCIETE CIVILE

ASSOCIATIONS – ONG - ORGANISATION PROFESSIONNELS - UNIERSITES ET CENTRES DE RECHERCHES

PRESSE – PERSONNES RESSOURCES

ONG, Associations

1	Habib	SY	Aide Transparence
2	NDIAYE	Pathé	AMS
3	FALL	Ousmane Tiendella	ANUMS
4	NDONG	Couma	APCR
5	NDOUR	Issa	APCR
6	NDIAYE	Limane	Association des Imams et Ulémas du Sénégal
7	DIOP	Moussa	Association des Professionnels de Banque (APBEF)
8	DIEYE	Banda	Association Nationale des Handicapés
9	NIANG	Arona	AUORE Sud
10	DIOUF	Jean	CARITAS
11	FAYE	Babou	CN/CONGAD
12	TALL	Tidiane	CNES
13	NDIAYE	Abdoulaye	Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)
14	DIOP	Babacar Bamba	CONGAD
15	NDOUR	Denis	Conseil National de la Jeunesse du Sénégal
16	DEME	El Hadj Bakary	Consultant PSTII
17	SOW	Aïcha	COWACAP
18	DIOUF	Amadou	DAPS/MAE
19	BUGNICOURT	Jacques	ENDA Tiers Monde
20	DAHOU	Tarik	ENDA Tiers Monde
21	MBIDJ	Safiétou	Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)
22	NIANG	Momar Alice	FM Téranga St-Louis
23	MBODJ	Mouhamadou	Forum Civil
24	KOUROUMA	Aboubacar	Hunger Project
25	NIANG	Dieynaba	ICOFA
26	SARR	Mohamed Habib	Info Banlieue
27	SENE	Babacar	Journal Agro-Pasteur
28	SAMBOU	Knig Aliou	Le Soleil
29	NDIAYE	Alpha	MFPET
30	SAMBOU	Malaïni	Ministère de l'Intérieur
31	SAMB	Ousmane	ONG Afrique Aide Afrique (AAA)
32	WANE	Seydou	ONG FODDE-Kolda
33	MBEYET	CEDRICK	ONG Vision Mondiale
34	ANTCHOUEY	Jacques	Organisation Nationale des Droits de l'Homme (ONDH)
35	HAGNE SECK	Rabi	Plan International
36	LO	Alé	Président de l'Association des Présidents de Communautés Rurales du Sénégal (APCR)
37	OUIINDO	Henriette	RASEF
38	NDIAYE	Ramatoulaye	RSJ/ADEFAP

LISTE DE PRESENCE DES PLENIERES PAR ORGANISME

N°	NOM	PRENOM (S)	ORGANISME
39	BA	Samba	SGPRE
40	BOCOUM	Matel	Sud quotidien
41	DIOP	Médoune	UNACOIS
42	NDIAYE	Ibrahima	Union Nationale des Chambres de Métiers
43	DIALLO	Pape Birima	Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSA)
ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES			
44	DOUMBOUYA	Mamadou	Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)
Consultants et Bureaux d'études			
45	DIOP	Moussa	Association des Consultants du Sénégal
46	SOW	Malick	MS et Associés
UNIVERSITES ET CENTRES DE RECHERCHES			
47	DIALLO	Ibra	ARS/Association des Retraités
48	DANSO	Monsieur	CREA
49	NDIAYE	Papa	Direction de l'ESPT
50	SENE	Abdoulaye	Direction de l'Institut des Sciences de l'Environnement (IST)
51	FALL	Madior	Direction du journal de l'Economie
52	DIARRA	Oumar	Direction du Quotidien d'informations Le Matin
53	MINVIELLE	Jean Paul	IRD (ex. ORSTOM)
54	DIA SOW	Fatimata	ISRA
55	DIOP NDIAYE	Amadou	Secrétariat Général de la Coordination des étudiants de Saint-Louis
PERSONNES RESSOURCES			
56	SAMB	Massamba Ndella	Confédération des Syndicats Autonomes (CSA)
57	DIOP	Mbarack	Directeur Général de TROPICA Environnement Consultants
58	CAMARA	Mayacine	DSRP
59	AJAB	Amin	IDEP
60	NIANG	Birahim Bouna	Projet BIT
61	DANSOKSO	Mamadou	UCAD
62	SOUMARE	Mouhamed	ENDA Ecopop
63	DIA	Arona	DP/MEF
64	DIAGNE	Khady	DMP/PR
65	DAFFE	GAYE	CREA
PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT ET REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES, ORGANISMES D'APPUI			
MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT			
1	DIENG	Ndella	Caisses d'Epargne et de Crédit des Femmes de Dakar
2	DIONGUE	EL Hadj	Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)
3	DIOUF	Abibalaye	Mobilisation de l'Epargne et du Crédit du Sénégal (PAMECAS)
LIGNES DE FINANCEMENT / PROJET			
4	DIENG SARR	I.	Projet de Modernisation et d'Intensification Agricole (PMIA)
INSTITUTIONS FINANCIERES			
5	SENE	Birame	Direction de la BCEAO de Dakar
6	GUEYE	Cheikh A.	Service de la Recherche et de la Statistique-BCEAO
7	NDIAYE	El Hadj Abdoulaye	Service des Etudes-BCEAO
8	NDIAYE	Mouhamadou	Direction Générale de la BICIS
ORGANISMES INTERNATIONAUX ET REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES			
Organismes et Ambassades			
9	GAGNON	Gérard	ACDI
10	LEPARC		Agence Française de Développement
11	GAUDET	Anne	Ambassade
12	COHEN	Patrick	Ambassade de France au Sénégal
13	AGGELER	A. V.	Ambassade des Pays-Bas au Sénégal
15	COTE	Nicole	Ambassade du Canada
16	GUEYE	Cheikh Tidiane	Ambassade du Japon
17	NISHIVCHI	K	Ambassade du Japon au Sénégal
18	YOUNG	Richard	Chef de la Délégation de l'Union Européenne
14	REKKERS	Hélène	Coopération Technique Allemande (GTZ)
21	SCHULTZ	Bernadette	Coopération Technique Allemande (GTZ)
19	AMANO	Mayumi	Direction de l'Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA)
20	SANE	Ousmane	Direction de l'USAID au Sénégal
22	TANKARI	Kadri	Mission Résidente de l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) au Sénégal
23	CAMARA	A.	Mission Résidente de l'UNESCO au Sénégal
24	HUP WOOD	Iang	Mission Résidente de l'UNICEF au Sénégal
25	SARR	Pape Léopold	Mission Résidente de la Banque Mondiale au Sénégal
26	SABO	Esiyak	Mission Résidente de la BOAD au Sénégal
27	NEBULONI	Valter	Mission Résidente du Bureau International du Travail (BIT) au Sénégal

ANNEXE 3

PARTICIPATION

ATELIER 2

Liste de Présences

LISTE DE PRESENCES DE L'ATELIER 2

N°	NOM	PRENOM(S)	ORGANISME	CONTACTS
1	BA	Samba	SGPRE	823 18 17
2	CAMARA	Mayacine	D.S.R.P	824 03 01
3	DEME	El Hadj Babaky	Consultant Cel/PAST	822 97 76
4	DIA	Alassane	DCL/ MINT	821 03 86
5	DIAGNE	Khady	D.M.P ex BOM (PR)	823 38 16
6	DIALLO	Iba	Ass. Retraités	824 23 50
7	DIALLO	Seynabou Ka	Député	825 11 36 / 658 82 36
8	DIENG	Mamadou	DE/ MFPET	864 05 65
9	DIEYE	Oumar	MET	842 35 35
10	DIONG	Sakhoudia	FDS	823 30 47
11	DIOP	Cheikhou	ADM	865 10 17
12	DIOP	Médoune	UNACOIS	821 68 40
13	DJIBA	Bakari	DPS	824 63 25
14	DRAME	Bafodé	MAE/ DAPS	821 08 53
15	FALL	Ousmane Th.	A.N.H.M.S	825 83 34
16	FAYE	Babou	DA / MFA	823 89 92
17	GUEYE	Cheikh Anta	BCEAO	823 53 84
18	KAZUHICO	Nishiuchi	Ambassade Japon	823 91 41
19	KOUROUMA	Aboubacar	The Hunger Project	822 30 15
20	LO	Moustapha	CELCO / PST2	825 73 55/56
21	MANE	Seydou	FODDE /KOLDA	986 12 73
22	MINVIELLE	Jean Paul	IRD	849 35 93
23	NDIAYE	Amadou Diop	CESL(UGB)	651 81 82
24	NDIAYE	Cheikh Ibrahima	DPS	824 63 25
25	NDIAYE	Elimane	Imams et Oulémas	822 56 48
26	NDIAYE	Ramatoulaye	RS jigeen	837 33 51
27	NDIAYE	Tacko	UNIFEM	823 52 07
28	NDIR	Babacar	ITA / MIA	832 00 70
29	NDJIM	Mohamed	METFPALN	641 00 46
30	NDOYE	Djibril	DP/MEF	823 88 91
31	NDOYE	Mamadou	MFPE/DP	823 89 85 / 655 47 04
32	NIANG	Abdoul	SONES	839 78 16

N°	NOM	PRENOM(S)	ORGANISME	CONTACTS
33	NISHIUCHI	Kazuhiko	Ambassade du Japon	823 91 41
34	SAMBE	Massamba Ndella	CSA/ Coordination	834 63 69
35	SAMBOU	Malaïny	MINT	821 66 95
36	SARR	Ndeye Fatou	R. S. Jigeeen	825 00 56
38	SECK	Rabi	PLAN International	951 13 63
39	SISSOKHO	Seydou	DP / MEF	823 88 91
40	SOW	Aïcha	CONACAP	650 18 61
41	SYLLA	Momar B.	MEF/ DPS	824 92 65
42	THIOUNE	Assitou Diarra	PNUD	839 90 52
43	TRAORE	Mbouye	DPS / MEF	824 03 01
44	WANE	Seydou	FODDE/Kolda	996 12 73

ATELIER 3

Liste de présences

LISTE DE PRESENCE DE L'ATELIER 3

N°	NOM	PRENOM (S)	ORGANISME	CONTACTS
1	ANTCHOUHEY	Jacques	ONDH	822 28 91; 822 19 97
2	BA	Ibrahima	PEICP / PNUD	822 46 20
3	BA	Moussa	Consultant	822 32 70
4	BATHIA	Robert	GTZ / MEF	822 05 01
5	COLY	Malang	OMS	823 02 70
6	DIOP	Abdoulaye	DE / MFPET	864 05 65
7	DIOP	Momar	MGME / FPE	821 15 85; 640 50 28
8	DIOUF	Abibalaye	UM Pamecas	835 92 00/01
9	FAYE	Babou	CN / CONGAD	824 90 60; 681 44 91
10	GAYE	Ibnou	AGETIP	839 02 02
11	GUEYE	Cheikh Tidiane	Ambassade du Japon	823 91 41
12	GUEYE	Ndeye Soukeye	MFPE / DPPF	648 38 15
13	HAÏDARA	Habiba	UNICEF	823 50 80
14	KANDE	Moulaye	SEDAB - SARL CT / Conseil Régional Kolda	832 56 09; 635 80 26
15	KANE TOURE	Aminata	MEF / DP	823 88 91
16	LO	Abdoulaye	CR / Kaolack	941 48 19
17	LO	Aly	APCR	821 70 02
18	LOM	Abdoulaye	MEF / DP	823 88 91
19	NDIAYE	Abdoulaye	CNTS	821 04 91
20	NDOUR	Denis	C.N.J.S	822 00 75; 662 14 63
21	NIANG	Arona	Aurore du Sud	822 96 24; BP 7891 DK
22	NIANG	Mamadou Adane	SP DSRP	824 03 01
23	SALL	Bocar	Conseil Régional Saint-louis	637 90 17; 825 85 15
24	SAMOURA	Mahmoudou	Conseil Régional Tamba	638 19 87; 824 37 41
25	SARR	Etienne	Assemblée Nationale	646 97 79
26	SARR	Ibrahima Dieng	P.M.I.A	832 52 27/28
27	SCHULZ	Bernadette	GTZ	821 61 85
28	SEYE	Ndiankou	Conseil Régional Thies	951 47 83
29	SOW KANE	Aminata	ANCAR	821 73 03
30	TALL	Ngagne	Conseil Régional Diourbel	971 28 04
31	TALLA	Mamadou	MGP Afrique	825 86 53
32	WANE	Raby	RASEF	825 57 18

ATELIER 4

Liste de présences

LISTE DE PRESENCES DE L'ATELIER 4

N°	NOM	PRENOM(S)	ORGANISME	CONTACTS
1	BALDE	Issa	MINT/MEF	821 03 86/94
2	CISSE	Hadj Malick	DER/ MINT	821 63 70
3	DIA	Ibrahima	D.E.P/DRSP	636 81 32
4	DIALLO	Pape Birame	UNSAS	835 31 61
5	DIEYE	Banda	A.N.H.M.S	632 70 44/ 825 83 34
6	DIONGUE	El Hadj Moussa	Crédit Mutuel du Sénégal	823 14 48/49
7	DIOUF	Jean Philippe	Caritas	822 37 60
8	DOUMBOUYA	Mamadou	C.S.A	835 09 51/ 653 02 61
9	FALL	Babakar	D.P.S	825 00 50
10	FALL	Mansour	World Vision/ CONGAD	865 17 17
11	FALL	Madior	Le journal de l'Economie	657 08 42
12	MBODJ	Mouhamed	Forum Civil	638 88 60
13	NDIAYE	Idrissa	DB/ MEF	822 57 72
14	NDIAYE	Mamsiga	DPS/ MEF	825 00 50
15	NDIAYE	Ndiaga	D.E.S/ MS	642 64 50
16	NIOM	Dib	Assemblée Nationale	654 02 96
17	REKKERS	Hélène	CT MEF/GTZ	822 58 19
18	SAMB	Ousmane	Afrique Aide Afrique	821 44 27
19	SARR	Mohamed Habib	Info Banlieue	837 27 83
20	SCHÄFER	Georg	CT MEF/ GTZ	822 58 19
21	SENE	Babacar	Journal Agro Pasteur	656 05 73
22	SY	Habib	Aide Transparence	827 80 17
23	TALL WADE	Ndeye Seynabou	AFEE	820 75 69 / 687 00 17
24	WADE	Ndèye Seynabou Tall	AFEE	820 75 69/ 687 00 17
25	WANE	Yeyya	SODAGRI	821 04 26

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

ALLOCUTION D'OUVERTURE
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
AU SEMINAIRE NATIONAL DE LANCEMENT DU DSRP

***SON EXCELLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE
FEDERALE D'ALLEMAGNE,
MONSIEUR LE REPRESENTANT RESIDENT DU FMI,
MONSIEUR LE DIRECTEUR ADJOINT DU DEPARTEMENT AFRIQUE DU FMI,
MONSIEUR LE REPRESENTANT DE LA BANQUE MONDIALE,
MONSIEUR LE REPRESENTANT DU PNUD,
MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONGAD,
EXCELLENCES MESDAMES ET MESSIEURS LES AMBASSADEURS,
MESDAMES ET MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES MISSIONS
DIPLOMATIQUES,
MESDAMES ET MESSIEURS,
CHERS INVITÉS,***

CE SÉMINAIRE DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU DOCUMENT
DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ SE DÉROULE DANS UN
CONTEXTE HISTORIQUE PARTICULIER POUR NOTRE PAYS QUI VIENT À TRAVERS
SON ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET UN REFERENDUM SUR UNE NOUVELLE
CONSTITUTION, DE PARACHEVER LES BASES D'UN CADRE INSTITUTIONNEL
ADÉQUAT POUR ENGAGER LES BATAILLES FUTURES AVEC L'INSTALLATION DE
LA NOUVELLE ASSEMBLÉE NATIONALE.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but - Une foi

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE (D S R P)**

SEMINAIRE NATIONAL DE LANCEMENT

Dakar, 27-28 juin 2001

**ALLOCUTION D'OUVERTURE
DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

ANNEXE 4

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DENOMBREMENT DES PRESENCES

		NOMBRES		%
		69	69	
1	Administration Ministères, Présidence de la République, Primature, Les services techniques, agences, entreprises publiques et parapubliques, projets			42%
2	ASSEMBLEE NATIONALE ET COLLECTIVITES LOCALES	12	12	7%
3	SOCIETE CIVILE		35	21%
2,1	ASSOCIATIONS - ONG	18		
2,2	ORGANISATION PROFESSIONNELLES	1		
2,3	UNIVERSITAIRES ET CENTRES DE RECHE	8		
2,4	PRESSE - PERSONNES RESSOURCES	8		
4	ORGANISMES D'APPUI		50	30%
3,1	MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT	3		
3,2	LIGNES DE FINANCEMENT / PROJET	1		
3,3	INSTITUTIONS FINANCIERES	4		
5	ORGANISMES / AMBASSADES	42		
	TOTAL DES PARTICIPANTS INSCRITS	166	166	100%
	Taux de réponse			83%

NB : traitement effectué à partir des listes du premier jour.

CHERS PARTICIPANTS,

EN METTANT EN PLACE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER MINISTRE ONT DONNÉ UN SIGNAL FORT À L'ATTENTION DES COMMUNAUTÉS NATIONALE ET INTERNATIONALE POUR MANIFESTER LEUR ENGAGEMENT À AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS PAR UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES ET UN PILOTAGE PLUS COHÉRENT DES POLITIQUES. CES REFORMES ET OPTIONS CONSTITUENT UN DES PRÉALABLES POUR RÉPONDRE AUX FORTES ATTENTES DES POPULATIONS ET REMETTRE LE PAYS AU TRAVAIL. SI CES PRÉALABLES SONT NÉCESSAIRES, VOUS CONVIENDREZ AVEC MOI, QU'ELLES NE SONT PAS SUFFISANTES POUR APPORTER DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSES PERTINENTES ET DURABLES À LA PAUVRETÉ. IL EST IMPÉRIEUX ALORS D'AVOIR DES POLITIQUES PERTINENTES ET SOUTENABLES PARCE QUE PARTAGÉES ET BIEN COORDONNÉES POUR FAIRE FACE À LA PAUVRETÉ. C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE QUE S'INSCRIT L'ÉLABORATION DU DOCUMENT DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ QUI DOIT INTÉGRER LES GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN OMEGA CONÇU PAR SON EXCELLENCE, LE PRÉSIDENT ABDOULAYE WADE ET ÊTRE ÉGALEMENT EN SYNERGIE AVEC CELLES DU X^e PLAN.

COMME TOUT LE MONDE LE RECONNAÎT AUJOURD'HUI, LA PAUVRETÉ EST DEVENUE EN AFRIQUE ET AU SÉNÉGAL EN PARTICULIER UN PHÉNOMÈNE D'UNE GRANDE AMPLEUR QUI REFLÈTE LES EFFETS CONJUGUÉS D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE RELATIVEMENT FAIBLE AU REGARD DE L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE MAIS ÉGALEMENT L'ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS ET CERTAINS MÉCANISMES QUI CONCOURENT À SON AGGRAVATION. AU RYTHME ACTUEL, IL FAUDRAIT PRESQUE 40 ANS POUR DOUBLER LE REVENU PAR TÊTE .

MESDAMES ET MESSIEURS,

LE RETOUR À LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE SÉNÉGALAISE AU COURS DE CES DERNIÈRES ANNÉES, N'A PAS ÉTÉ UNE CONDITION SUFFISANTE POUR AMÉLIORER LE NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS. CELA TÉMOIGNE DE

L'IMPORTANCE DES MÉCANISMES DE REDISTRIBUTION, À TOUT POINT DE VUE, DANS LES STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ.

SELON LES ESTIMATIONS, LE PIB A PROGRESSÉ EN MOYENNE DE PLUS DE 5% DEPUIS 1995, MAIS CES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES N'ONT PAS CONTRIBUÉ AUTANT QU'ON L'ESPÉRAIT, À RÉDUIRE SIGNIFICATIVEMENT LA PAUVRETÉ. SI L'ON SE RÉFÈRE AUX INDICATEURS DE L'ÉDUCATION, LE SÉNÉGAL N'A PAS ENCORE RÉUSSI L'OBJECTIF DE L'ÉDUCATION UNIVERSELLE AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, LE TAUX BRUT DE SCOLARISATION SE SITUE ENCORE À 70 %, TANDIS QUE LE TAUX GLOBAL EST ESTIMÉ À 32 % ; L'ANALPHABÉTISME TOUCHE ENVIRON LA MOITIÉ DE LA POPULATION. QUANT AUX INDICATEURS DE SANTÉ, ILS SONT ENCORE EN DEÇÀ DES NORMES DE L'OMS, MÊME SI LE SÉNÉGAL EST CITÉ COMME PAYS RÉFÉRENCE EN AFRIQUE EN TERMES DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA.

PARMI LES FACTEURS EXPLICATIFS DE CES FAIBLES IMPACTS DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES SUR LA PAUVRETÉ, IL FAUT CITER ENTRE AUTRES LE MANQUE DE STRATÉGIE BIEN ECLAIRÉE ET LES FACTEURS STRUCTURELS PARMIS LESQUELS LE POIDS DE LA DETTE QUI LAISSE TRÈS PEU DE RESSOURCES À CONSACRER AUX SECTEURS SOCIAUX. D'AILLEURS, C'EST CE QUI EXPLIQUE, EN PARTIE POURQUOI LE SÉNÉGAL A ÉTÉ CLASSÉ PARMIS LES PAYS PAUVRES TRÈS ENDETTÉS (PPTÉ) ET A ÉTÉ DÉCLARÉ ÉLIGIBLE AUX FACILITÉS ACCORDÉES À CETTE CATÉGORIE DE PAYS.

DANS LE CADRE DE CETTE INITIATIVE PPTÉ RENFORCÉE, LES PAYS DOIVENT PRÉPARER, EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT, UN DOCUMENT DE STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (DSRP). CE DSRP SERVIRA ÉGALEMENT DE CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'APPUI DES BAILLEURS DE FONDS.

LE PLAN DE RÉDUCTION DE LA DETTE DANS CE CADRE, DOIT DONC APPUYER LES VASTES RÉFORMES ÉCONOMIQUES ET STRUCTURELLES QUI SERONT ENTREPRISES POUR MAINTENIR L'ÉCONOMIE SUR UN SENTIER DE CROISSANCE DURABLE, ASSURER LA VIABILITÉ FINANCIÈRE DU PAYS, RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET RELEVER SENSIBLEMENT LE NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION. À CETTE FIN, LA STRATÉGIE DE RÉFORME PRÉVOIT, FONDAMENTALEMENT LA POURSUITE DU PROCESSUS D'ASSAINISSEMENT BUDGÉTAIRE,

Les participants au séminaire de lancement du processus d'élaboration du DSRP se félicitent de l'initiative prise par le Comité Technique d'intégrer, dès la phase de conception, les différents acteurs, parties prenantes au développement du Sénégal.

En particuliers ils se réjouissent de la participation des acteurs de la société civile dans sa diversité.

Enfin les participants remercient tous les Bailleurs de Fonds qui ont fait confiance à l'Etat et au peuple sénégalais en mettant à leur disposition les moyens nécessaires à la mise en œuvre du processus d'élaboration du DSRP.

4.3.2 - Clôture

Le séminaire de lancement du processus d'élaboration du DSRP a été clôturé par le Coordonnateur National du Programme de Lutte contre la Pauvreté, Monsieur Thierno Niane, membre du Comité technique en relation avec Monsieur Sogué Diarisso, Directeur de la Prévision et de la Statistique.

Monsieur Niane a, d'abord, remercié l'équipe qui a assuré la modération du séminaire à la satisfaction du Comité Technique dont lui-même est membre.

Ensuite, au nom du Ministre de l'Economie des Finances, du Comité Technique et du Secrétariat Permanent, il a adressé des remerciements chaleureux à tous les participants qui se sont mobilisés et qui ont fait preuve de disponibilité et de générosité dans l'effort au cours des deux jours de séminaire. Il a estimé que la mobilisation, la disponibilité et la générosité dans l'effort des participants indiquent leur prise de conscience des enjeux du DSRP.

Enfin, il a formulé le souhait que le processus d'élaboration du DSRP se déroule avec succès dans la mobilisation générale qui a caractérisé son lancement. Il a, aussi, rappelé que tout le pays est à l'écoute, car les sénégalaises et les sénégalais sont habités par l'espoir de sortir de la pauvreté.

Sur ce dernier point, il a déclaré clos le séminaire national de lancement du processus d'élaboration du DSRP.

ANNEXE 1

AGENDA DU SEMINAIRE



Séminaire National de Lancement de
**L'ELABORATION DU DOCUMENT DE STRATEGIE DE REDUCTION
DE LA PAUVRETE (DSRP)**

Dakar, 27-28 juin 2001

Mercredi 27 juin 2001

09h 00 – 09h 30	Allocution de son Excellence l'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne Allocution de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances
09h 30 – 09h 45	Pause
09h 45 – 10h 30	Présentation des objectifs et du Programme du séminaire; exposé sur l'initiative renforcée en faveur des « Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) » et le concept de DSRP
10h 30 – 11h 00	Pause-café
11h 00 – 13h 00	Présentation de la démarche participative d'élaboration du DSRP ; exposé sur le « diagnostic de la pauvreté »; discussion générale
13h 00 – 14h 30	Pause déjeuner
14h 30 – 15h 00	Constitution des ateliers
15h 00 – 16h 00	Ateliers
16h 00 – 16h 30	Pause-café
16h 30 – 17h 30	Ateliers

Jeudi 28 juin 2001

09h 00 – 11h 00	Pause café
11h 00 – 11h 30	Ateliers (suite)
11h 30 – 13h 00	Synthèse et validation en atelier
13h 00 – 14h 30	Pause déjeuner
14h 30 – 16h 00	Restitution des résultats des ateliers
16h 00 – 16h 30	Pause-café
16h 30 – 17h 30	Conclusion et recommandations
Clôture	

ANNEXE 2

LISTE DES INVITES, SPECIMEN DE LETTRE et LISTES DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE : Plénières et différents ateliers

- l'intégration de la mesure de l'engagement des pauvres dans les solutions proposées pour lutter contre la pauvreté. ,
- la nécessité de revoir et d'adapter les méthodes d'analyse de la pauvreté.

Cette série a été visualisée et validée par l'atelier.

2.1.2 - Identifier les études disponibles sur la perception de la pauvreté ainsi que les sources.

En abordant ce point, chaque participant a été invité à formuler, de manière précise, (libellé de l'étude, commanditaire, date de réalisation et champ de l'étude), les propositions à faire au groupe. Les propositions retenues ont été classées en trois rubriques.

□ - Etudes disponibles

- Enquête Emploi, Sous-emploi, Chômage en milieu urbain (Dakar) – DPS/DIRE en 1991/1992 ;
- Enquêtes MICS II 2000 – UNICEF ;
- ESIS SANTE 2000 ;
- Enfants en situation particulièrement difficile – UNICEF ;
- Enquête sur la mobilité urbaine (Direction du Transport –CETUD) ;
- Etude « Genre et pauvreté », Programme Intégré de Maradi (Niger) ;
- Maîtrise de l'eau pour une agriculture durable – CILS 2000 ;
- Etude sur la compétitivité internationale du Sénégal, 2000 - UPE/MEF ;
- Etude sur la Famille – BAD, 1998 ;
- Bilan diagnostic des ressources en eau ;
- Maîtrise de l'eau pour une agriculture durable, CILSS, juin 2001 ;
- Les Sénégalaises en chiffres - PNUD/MEF, 1998 ;
- Les plans de développement locaux – DAT ;
- Recensement général des demandeurs d'emploi – DE/MFPET, 1999 ;
- Enquête sur le recensement national des artisans, Direction de l'Artisanat, 1992 ;
- Convivialité des villes (Dakar) – PGN Afrique 2000 ;
- Evolution de la pauvreté à Dakar, 1991-96 – DPS ;
- Evaluation des conditions de vie au Sénégal, Banque Mondiale, 1991 ;
- Une approche socio-anthropologique de la pauvreté : le cas de Cité Niakh à Thiès (Mémoire) ;
- EDSI, II, III respectivement 1986, 1992, 1997 ;
- Quand l'Etat pénètre en bourse – J.C. ELA ;
- La pauvreté au Sénégal : Etat des lieux – G. Diouf, A. Ndiaye ;
- Pauvreté et Intermédiation financière – BCEAO, Avril 2001 a
- Ebauche de stratégie de transport rural – DTP/MET ;
- Un profil de pauvreté au Sénégal, 1994-95 ;

- ESAM II, 1994/95 – DPS
- ESP – DPS, 1992
- Genre et Pauvreté : Corrélation entre l'alphabétisation et la scolarisation des femmes et la réduction de la pauvreté – Banque Mondiale ;
- Diagnostic et analyse des problèmes qui interpellent les retraités et personnes âgées ;
- Audits urbains : Desserte par les équipements et les infrastructures par Commune), 1998 à 2001 Etude sur 48 communes – ADM ;
- Prix de l'eau : Etude sur la volonté de payer Banque Mondiale/Min. Hydraulique ;
- Recensement national de l'Agriculture – DISA/MAE ;
- Evaluation des besoins socio-sanitaires et économiques des personnes âgées au Sénégal – PDIS, 2000 ;
- Approvisionnement des villes – FAO/ISRA, Dakar ;
- Enquête sur la consommation des combustibles domestiques, 2001 – DE.

□ - Etudes en cours

- Etude de suivi du devenir professionnel des diplômés d'études supérieures, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle – DE/MFPET
- Identification des paramètres caractéristiques de l'impact du secteur des transports sur la réduction de la pauvreté – CELCO/PST2
- La lutte contre la pauvreté à Dakar – NEA, 1996
- Enquête nationale sur le travail journalier – DE/MFPET
- Etude sur l'initiative 20/20 – PNUD/UNICEF/PELP, 2000
- Stratégie Alimentation de Rue – FAO/municipalité de Dakar, 2000-2001
- Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2001
- Guide d'analyse de la pauvreté : Application au Bénin– PNUD
- Le partenariat public/privé en matière d'infrastructures et pauvreté – Banque Mondiale
- Identification des sources d'information e évaluation des besoins des utilisateurs en informations sur l'emploi et la formation – BIT et DE/MFPET
- X^{ème} Plan de développement économique et social, ESAM II, 2002-2007

□ - Etudes à mener

A ce niveau, les participants ont formulé des thèmes d'études qu'il serait souhaitable de mener en complément de celles qui existent déjà ou qui sont en cours, pour voir un meilleur profil de la pauvreté.

- Genre et Pauvreté : Etude sur l'emploi du temps de la femme en milieu rural et en milieu urbain ;
- Etude sur la polygamie et la pauvreté au Sénégal ;
- Croissance, répartition et pauvreté au Sénégal ;
- Enquête sur les priorités 2 ;
- Enquêtes sur la bonne gouvernance ;

- Définir les prédicateurs de pauvreté en milieux urbain et rural ;
- Disponibilité sur WEB des productions statistiques de la DPS ;
- Harmonisation du PTIP, PDMLT et DSRP ;
- Définition des normes de pauvreté.

2.1.3 – Recommandations spécifiques pour l'exploitation des enquêtes

En guise d'introduction, M. SYLLA (DPS) a fait un exposé qui a ressorti les principales contraintes suivantes :

- faible niveau d'exploitation des enquêtes malgré la masse impressionnante de travaux statistiques réalisés et des données disponibles ;
- difficulté de mobiliser des ressources sûres ; ce qui explique bien souvent le non-respect des échéances prévues et de la régularité souhaitée dans la production statistique. Les analyses de la pauvreté réalisées aujourd'hui reposent, au mieux, sur des données de 1995-1996 ;
- difficulté d'adapter l'offre à la demande de statistiques.

A l'issue de cette intervention liminaire de M. Sylla, les participants ont formulé des propositions qu'il eu été convenu de classer en quatre catégories selon leur nature et leur portée.

2.1.4 - Renforcement des moyens du système d'information

- Doter le système d'information de statisticiens, d'économistes et d'informaticiens ainsi que d'un budget d'enquête ;
- pérenniser le dispositif de suivi sur la base de ressources locales ;
- doter la Direction de la Statistique d'un site Internet ;
- élaborer un plan de suivi des impacts du DRSP ;
- mécanisme pour identifier la demande en données ;
- coordonner tous les programmes de lutte contre la pauvreté.

2.1.5 - Changements institutionnels

- Créer/renforcer les services de statistique dans les départements ministériels et les collectivités locales ;
- coordonner la production de statistiques (COCOES) ;
- partir de la demande pour un produit attractif ;
- Procéder à des réformes institutionnelles au niveau de la DPS en vue de rendre plus supportable et faisable la réalisation des enquêtes ;
- Mettre en place des unités de valorisation des enquêtes.

2.1.6 - Vulgarisation et échange des résultats d'enquêtes

- Vulgarisation des résultats des enquêtes ;
- cadre de concertation ;
- création d'un réseau d'utilisateurs ;
- élaboration d'un annuaire de données ;
- observatoire sur les conditions de vie ;
- recours aux informations des partenaires.

2.1.7 - Méthodologie et autres

- Meilleure implication des associations de base ;
- intéresser les partenaires privés ;
- différencier les fonctions statistiques : production-diffusion-analyse ;
- veiller à l'interprétation des chiffres sur la pauvreté en général et féminine en particulier.

Ces recommandations ont été émises individuellement, revues et validées par l'atelier avec l'aide des supports de visualisation disponibles.

2.2 - Contribution de la plénière

La présentation des résultats de l'atelier en plénière a donné lieu à des interventions de la part des autres participants. L'essentiel des contributions recensées à ce niveau peut être résumé comme suit :

- identification des déterminants comme l'accès au crédit, l'exode rural et l'émigration dans les thèmes d'études à investir dans le cadre d'une meilleure définition du profil de la pauvreté ;
- la plénière a proposé de retenir l'expression « suivi permanent et un recueil périodique des données » en lieu et place de l'expression « système permanent d'enquête » ;
- la conduite d'une étude sur le thème : croissance, répartition et pauvreté.

Les autres interventions de la plénière ont porté sur des aspects de clarification et de soutien des propositions formulées par l'atelier.

ATELIER N° 3

CONSULTATIONS REGIONALES

I - PRESENTATION

1.1 - Encadrement

- Modérateurs : Moussa Ba, Modérateur Principal, MGP Afrique et Mamadou Talla, Modérateur Adjoint, MGP Afrique
- Présentateur : Aboubakry Lom, Directeur de la Planification/MEF
- Rapporteur : Jacques Antchouey, Organisation Nationale des Droites de l'Homme (ONDH)

1.2 - Participation

- Inscrits aux travaux : 30
- Présents le 27/06/2001: 32
- Présents le 28/06/2001: 29

Après une introduction sur les objectifs spécifiques de l'atelier par le modérateur et le rappel de quelques principes généraux pour une bonne conduite des travaux en groupe, il a été procédé à la revue des termes de référence par le présentateur. Cette présentation a essentiellement porté sur le commentaire des points suivants :

- les raisons ayant motivé la nécessité d'organiser les consultations régionales ;
- les objectifs assignés aux consultations régionales ;
- la composition des acteurs devant conduire les consultations régionales ainsi que le cadre institutionnel chargé de sa gestion ;
- la méthodologie et le calendrier de ces consultations.

Les discussions de l'atelier ont été organisées autour des trois points que sont :

1. la perception de la pauvreté à l'échelon régional ;
2. le bilan des interventions en matière de lutte contre la pauvreté ;
3. l'analyse de l'organisation des acteurs régionaux pour la définition d'un document régional de stratégie de réduction de la pauvreté.

II - PERCEPTION DE LA PAUVRETE A L'ECHELON REGIONAL

Au regard des nombreuses enquêtes menées par divers partenaires au développement et en tenant compte des enquêtes de perception en cours, l'atelier estime qu'il serait inopportun d'envisager à nouveaux des études à l'échelon régional. Il propose d'identifier une ressource humaine qui serait chargée de capitaliser l'existant. A cet égard, l'atelier a identifié notamment les études et enquêtes suivantes :

1. enquêtes réalisées dans le cadre du Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)
2. enquêtes PECLP ; à ce titre les documents suivants sont disponibles :

- Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) pour 45 collectivités locales ;
 - Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) pour les régions de Tambacounda, Saint-Louis et Diourbel ;
 - Plan Local de Développement (PLD). Onze (11) PLD dans les arrondissements de Lambaye, Babagarage et Ngoye ;
 - Plan d'Urbanisme de référence de la commune de Bambey
3. enquêtes GTZ de perception de la pauvreté par les pauvres (40 villages, 6 régions ; résultats disponibles en fin juillet)
 4. enquêtes MICS II, 2000
 5. étude ACDI sur la fiscalité locale
 6. revue de l'observatoire sur la sécurité alimentaire
 7. enquêtes réalisées par le Programme de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (PGCRN)
 8. enquêtes réalisées par l'ONG Plan International
 9. étude de CODESRIA sur l'état des lieux de la pauvreté au Sénégal.

L'atelier estime qu'à travers ces enquêtes et études, il est possible d'établir une cartographie de la pauvreté par région et dans la perspective de la réforme de l'administration territoriale et locale annoncée, par département, commune et communauté rurale.

L'atelier recommande que le produit capitalisé soit présenté de manière pédagogique aux acteurs régionaux afin d'en faciliter son appropriation.

III - BILAN DES INTERVENTIONS

L'atelier a réfléchi sur les modalités de réalisation du bilan des interventions au niveau régional. A cet égard, l'atelier retient les points ci-après.

Premièrement, sous la responsabilité du Conseil Régional, les services techniques en poste dans les régions sont appelés à établir le bilan des interventions ainsi qu'il suit :

- intitulé de l'action ;
- objectif ;
- zone d'intervention ;
- montant ;
- enseignements à tirer (relativement à la réduction de la pauvreté).

Cette présentation serait complétée par une matrice retraçant les domaines d'intervention ainsi qu'il suit :

ACTEURS	SECTEURS D'ACTIVITES			
	EDUCATION	SANTE	ENVIRONNEMENT	ETC.
<u>PDEF</u> : Programme Décennal d'Education et Formation.				
<u>PDIS</u> : Programme de Développement Intégré de la Santé				
<u>PELT</u> : Projet Eau à Long Terme				
<u>PNIR</u> : Programme National d'Infrastructures Rurales				
<u>PNC</u> : Programme Nutrition Communautaire				
<u>PSAOP</u> : Programme Services Agricoles et Organisations Paysannes.				
Etc.				

NB : tenir également compte de l'étude ACDI : cartographie des interventions des Bailleurs de Fonds au Sénégal.

Deuxièmement, en complément aux projets menés par l'Etat, l'atelier souhaiterait que le Comité Technique prenne des dispositions pour rencontrer les ONGs afin d'établir, avec elles, le bilan de leurs interventions par région avec une analyse des acquis et limites relativement à l'objectif de réduction de la pauvreté.

IV – COMPOSITION DES ATELIERS REGIONAUX

L'atelier valide les propositions et estime qu'il est nécessaire d'inclure les autorités administratives, le secteur privé et de spécifier les groupes vulnérables. Il estime, en outre, qu'il faut enlever le terme « employés » à la page 12 du document de travail n°4.

3.1 – Dispositif institutionnel

L'atelier valide la proposition mais souhaiterait inclure le Conseil National de la Jeunesse, les organisations féminines, les Syndicats, ainsi que les autres organisations représentatives de la société civile à l'échelon régionale.

V – CALENDRIER

L'atelier propose la période du 15 août au 15 septembre pour la tenue des concertations régionales.

L'atelier recommande au Comité Technique d'établir une programmation indicative à communiquer au Conseil Régional et au Gouverneur de chaque région pour validation et confirmation. En fonction des réponses, le Comité Technique réaménagerait le calendrier des rencontres.

VI - PRODUIT ATTENDU

L'atelier amende la proposition du Comité Technique et propose le canevas suivant :

1. *Contexte Régional*
 - a. *cartographie de la pauvreté au niveau de la région (élaboré par le CT)*
 - b. *diagnostic régional (confectionné par le CT et le CR)*
 - c. *etc.*
2. *Objectifs prioritaires de réduction de la pauvreté au niveau régional*
3. *Stratégies*
4. *Résultats attendus*
5. *Plan d'action*

Objectifs	Actions à mener	Localisation	Indicateurs de suivi	Responsable	Observations

6. *Modalités de financement*

Concernant les coûts et le plan de financement, l'atelier recommande :

- d'identifier les sources de financement endogènes (Etat, ONGs, Collectivités Locales, secteur Privé, etc.) selon des modalités à affiner (ex : questionnaire,...) ;
- au Comité Technique, d'aider les Consultations Régionales à déterminer plus précisément les coûts des actions prioritaires identifiées.

ATELIER N°4

LA CAMPAGNE MEDIATIQUE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE

I - PRESENTATION

1.1 - Encadrement

- Modérateur : Pape Ababacar KANE , MGP-Afrique, Samba SIDIBE, MGP-Afrique
- Présentateur : Babakar FALL , DPS, MEF,
- Rapporteur : Ndiaga NDIAYE, Ministère de la Santé

1.2 - Participation

Au premier jour des travaux, on a noté la présence de vingt (20) participants, représentant les syndicats (2), les O.N.G (5), la presse (3), l'Assemblée Nationale (1), les ministères (5), le Crédit Mutuel du Sénégal (1), l'ambassade des Pays-Bas (1) et la SODAGRI (1).

M. Schäfer, conseiller technique au MEF/GTZ, était aussi au nombre des participants.

1.3 - Méthodologie

L'atelier n°4, du séminaire national de lancement du processus d'élaboration du DSRP, s'est penché sur le thème de la « Campagne médiatique et le Renforcement des capacités de la société civile ».

L'atelier avait comme présentateur ,M. Babakar FALL membre du comité technique, et comme modérateur M. Pape Ababacar KANE, secondé par M. samba SIDIBE.

Avant le démarrage des travaux ,M KANE, président de séance, a proposé à l'atelier la désignation d'un rapporteur sur la base du volontariat.

L'atelier a, ainsi, retenu M. Ndiaga NDIAYE comme rapporteur, sur sa propre proposition.

Les travaux ont démarré sur la présentation des Termes de Référence (TDR) par M. Babakar FALL, avant que le président de séance ne propose à l'atelier la démarche qui consiste à se prononcer sur ces TDR, point par point.

La formulation même de la thématique de l'atelier et en particulier, le terme « campagne médiatique » a fait l'objet d'échanges vifs entre participants.

Pour certains, le mot « campagne » a une charge négative et renvoie à la politique. Le terme « campagne médiatique » est aussi jugé réducteur, car il laisse entendre que les média sont le seul véhicule de l'information en direction des populations.

Enfin, beaucoup de participants ont estimé que le terme « campagne médiatique », ne traduit pas le nécessaire travail de sensibilisation qui doit être fait pour une large participation des populations au processus d'élaboration du DSRP.

C'est ainsi que l'atelier a retenu le principe de reformulation de la thématique, pour mieux cadrer avec l'objectif de parvenir, non seulement, à une large participation des populations au processus d'élaboration du DSRP, mais aussi à une prise en charge par ces mêmes populations, du combat contre la pauvreté.

Au lieu de « **Campagne médiatique et le Renforcement des capacités de la société civile** », l'atelier a retenu « **Programme de sensibilisation pour la participation des populations et le Renforcement des capacités des organisations de la société civile** ».

Le premier point des termes de référence de l'atelier, à savoir « le contexte » a retenu l'attention de quelques participants.

Un participant a estimé que le « contexte » tel que décliné dans les TDR de l'atelier, était trop général et comportait des paragraphes inutiles qu'on pourrait supprimer sans altérer la cohérence d'ensemble.

Un autre a pensé que le « contexte » doit être axé sur la problématique de l'accès à l'information et son implication dans la lutte contre la pauvreté.

Une autre intervention a cherché à montrer que l'atelier n'était pas un exercice de réflexion isolé, mais qu'il fallait le replacer dans le cadre du séminaire pour voir son caractère transversal par rapport aux trois autres ateliers ; vu sous cet angle, il ne semblait pas opportun de modifier le « contexte ».

Enfin, un participant a jugé utile d'intégrer dans le contexte, une analyse de la responsabilité des politiques économiques passées et de la mauvaise gouvernance dans la situation de pauvreté actuelle.

L'atelier a, finalement, retenu de recentrer le contexte, pour mieux l'orienter par rapport à la thématique.

Après ce premier point et avant de traiter les « objectifs », l'atelier a retenu la proposition d'un participant, d'introduire une rubrique « justification » dans la structure des TDR.

Un contenu a été proposé et adopté pour cette rubrique, dans le rapport de l'atelier.

Abordant la rubrique « OBJECTIFS » des TDR, l'atelier a retenu de spécifier un objectif général et des objectifs spécifiques.

En ce qui concerne l'**objectif général**, l'atelier a décidé de le formuler ainsi :

« Promouvoir la participation des populations dans le processus d'élaboration, d'opérationnalisation et de suivi du DSRP, en s'appuyant sur une société civile aux capacités renforcées ».

En ce qui concerne les OBJECTIFS SPECIFIQUES, l'atelier a décidé d'adopter, tels quels, ceux énoncés dans les TDR .

Dans le souci d'avoir une logique dans la présentation des TDR, l'atelier a décidé de présenter les « RESULTATS ATTENDUS » avant la « METHODOLOGIE ».

Il faut dire que ces deux rubriques remplacent respectivement, « IMPACTS ATTENDUS » et « ORGANISATION » dans les TDR proposés.

Parmi ce qui pouvait être considéré comme « résultats attendus », l'atelier a validé les deux derniers « impacts attendus » et a considéré que le premier, c'est à dire « une bonne couverture médiatique du processus d'élaboration du DSRP » ne saurait être pris pour un résultat, relativement à l'objectif général retenu.

Abordant la rubrique « ORGANISATION » des TDR, l'atelier a préféré le terme « METHODOLOGIE ».

Sur le contenu de cette rubrique, l'atelier n'a pas validé la proposition des TDR, estimant qu'une seule organisation de la société civile ne peut réunir toutes les conditions nécessaires à la réalisation de la mission assignée.

A la place, l'atelier a retenu d'identifier un collectif d'organisations de la société civile, suffisamment représentatif et répondant aux critères définis dans les TDR et à un cahier des charges.

A cet égard, l'atelier recommande d'élargir ce collectif aux organisations paysannes, aux associations de journalistes, aux groupements de femmes, etc.

A propos de ce collectif, l'atelier propose que les critères suivants lui soit appliqués :

- la représentativité ;
- l'audience ;
- la légitimité (reconnu par les autres sensibilités) ;
- la présence sur le terrain (niveau national et local) ;
- une capacité organisationnelle confirmée (disposition de moyens matériels et humains suffisants) ;
- l'expérience .

Pour la mise en œuvre, l'atelier a demandé aux représentants de la société civile présents au séminaire, de préparer avec le comité technique, une rencontre destinée à mettre sur pied le collectif d'organisations chargé de prendre en charge et de piloter cette mission.

Le calendrier retenu, intègre en plus des activités proposées, une période de formalités administratives et une période d'évaluation à mis-parcours.

Calendrier

Validation des termes de référence pour la campagne médiatique et le renforcement des capacités de la société au cours du séminaire de lancement du DSRP	Juin 01
Mise en place d'un collectif d'organisations de la société civile et élaboration d'une stratégie pour le programme de sensibilisation et le renforcement des capacités de la société civile.	Juillet 01
Formalités administratives et conclusion d'un contrat de financement et d'exécution avec le collectif retenu	Juillet 01
Mise en œuvre du programme de sensibilisation et de renforcement des capacités de la société civile	Juillet 01-Mai 02
Rapports trimestriels sur l'état d'avancement du programme de sensibilisation et de renforcement et concertation sur la suite	Septembre 01 Décembre 01 Mars 02
Evaluation à mi-parcours	Décembre 01
Evaluation finale du programme	Juin 02

Pour clôturer les travaux, l'atelier s'est félicité de l'initiative prise par le comité technique d'impliquer l'ensemble des acteurs à la conception, à la formulation et à la mise en œuvre du DSRP, avant de faire les recommandations suivantes :

1. intégrer la démarche de transparence, de bonne gouvernance et d'intégrité dans la gestion des ressources allouées ;
2. manipuler les concepts de pauvres et de pauvreté avec prudence, pour ne pas heurter les sensibilités dans la diffusion des messages .

Pour terminer, l'atelier a encouragé les organisations de la société civile qui ont déjà pris des initiatives relatives au DSRP (World Vision) et au combat contre la pauvreté.

II - RESULTATS

2.1 - Résultats des Travaux d'atelier

Les différents points qui structurent les TDR ont fait l'objet d'échanges dans l'atelier.

2.1.1 - Sur la formulation de la thématique

A la « campagne de médiatisation et le renforcement des capacités de la société civile », l'atelier a préféré « programme de sensibilisation pour la participation des populations et le renforcement des capacités des organisations de la société civile ».

Enfin, l'atelier a validé les deux derniers « impacts attendus » et a considéré que le premier, c'est à dire « une bonne couverture médiatique du processus d'élaboration du DSRP » ne saurait être pris pour un résultat, relativement à l'objectif général retenu .

2.2 - Contributions de la Plénière

La plénière a davantage confirmé les orientations et les choix de l'atelier, notamment sa proposition de retenir un collectif d'organisations de la société civile, remplissant les critères édictés et capables d'assurer la mission qui lui est confiée.

Par ailleurs, la plénière a recommandé au collectif qui sera retenu, de faire appel aux communicateurs traditionnels, pour la diffusion des messages qui seront utilisés dans le cadre de la campagne de sensibilisation.

L'utilisation des langues nationales devra occuper une place importante dans le contenu des messages qui devront être conçus de telle sorte qu'ils ne heurtent pas la sensibilité des communautés à la base.

Dans son exécution, le programme de sensibilisation devra impliquer fortement les femmes et les jeunes parmi les groupes-cibles. Ils devront être présents tout au long du processus DSRP.

La plénière considère, également, que dans sa conception et son exécution, le programme de sensibilisation doit se faire en relation étroite avec la programmation des consultations régionales.

Enfin, pour la plénière, la dimension renforcement des capacités doit dépasser la sensibilisation et de l'information et intégrer d'autres dimensions pour la société civile ; étant entendu que l'administration ou les élus bénéficient déjà ou peuvent bénéficier d'autres formes de soutien de renforcement de leurs capacités.

Ceci pour mieux cadrer avec l'objectif de parvenir, non seulement, à une large participation des populations au processus d'élaboration du DSRP, mais aussi à une prise en charge par ces mêmes populations du combat contre la pauvreté.

2.1.2 - Sur le Contexte

Il y a eu des échanges dans l'atelier et une majorité s'est dégagée, pour constater que le contexte proposé était trop général et qu'il fallait le camper en l'articulant à la thématique de l'atelier.

2.1.3 - La Justification

L'atelier a estimé que pour des raisons de cohérence et de logique dans la structuration, qu'il fallait ajouter ce point à l'architecture des TDR.
Un contenu en a été proposé dans le rapport d'atelier.

2.1.4 - Sur les Objectifs

Abordant la rubrique « OBJECTIFS » des TDR, l'atelier a retenu de spécifier un objectif général et des objectifs spécifiques.

En ce qui concerne l'**objectif général**, l'atelier a décidé de le formuler ainsi :

« Promouvoir la participation des populations dans le processus d'élaboration,

opérationnalisation et de suivi du DSRP, en s'appuyant sur une société civile aux capacités renforcées ».

En ce qui concerne les OBJECTIFS SPECIFIQUES, l'atelier a décidé d'adopter tels quels ceux énoncés dans les TDR .

2.1.5 - Sur l'Organisation

L'atelier a retenu plutôt le terme « Méthodologie » ; un collectif d'organisations de la société civile a été préféré à une seule organisation pour conduire « la campagne médiatique ».

2.1.6 - Sur les Critères

Sur le choix de ce collectif, l'atelier a proposé six (6) critères pour que le collectif soit représentatif et apte à mener à bien sa mission.

2.1.7 - La Mise en Œuvre

L'atelier a retenu l'expression « mise en œuvre » pour désigner la phase qui va du choix du collectif au déroulement de ses activités.

PLENIERE 2

**LES RECOMMANDATIONS GENERALES
DU SEMINAIRE NATIONAL DE LANCEMENT DU
PROCESSUS D'ELABORATION DU DSRP**

4.3 - Plénière 2

4.3.1 - Recommandations générales

Les participants au séminaire de lancement du processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) au Sénégal recommandent :

- l'insertion des droits humains comme élément de référence au DSRP ;
- la diffusion d'une information continue auprès des acteurs parties prenantes au cours de la mise en œuvre du processus d'élaboration du DSRP et de son exécution ;
- la mise en place d'un dispositif efficace facilitant l'intégration des différents projets et programmes des acteurs lors de la mise en œuvre du DSRP ;
- la conception d'un DSRP réaliste et faisable ;
- l'implication des divers acteurs parties prenantes au niveau de chaque étude thématique envisagée en vue de leur participation proportionnelle (et si possible équitable) à ces études ;
- la permanence de la transparence, la bonne gouvernance et de l'intégrité dans la gestion des ressources allouées tant pour l'élaboration que pour la mise en œuvre du DSRP ;
- l'étude des possibilités de prise en charge de la participation des membres impliqués dans la conduite des études thématiques ;
- le soutien au développement de la participation active des ONG au processus d'élaboration et de mise en œuvre du DSRP ;
- la structuration du DSRP selon le plan proposé en vue d'en faciliter la gestion et le suivi ;
- la mise en place d'un dispositif pérenne de suivi du processus tant lors de sa phase de conception que lors de sa phase de mise œuvre (sur la base des ressources locales) ;
- l'élaboration d'un plan de suivi des impacts du DRSP ;
- la vulgarisation des résultats des enquêtes ;
- la renforcement du cadre de concertation des producteurs de statistiques ;
- l'élaboration d'un annuaire de données ;
- la création d'un observatoire sur les conditions de vie ;
- une meilleure implication des associations de base et des partenaires privés ;

- programme ad hoc ;
- distinguer les causes exogènes des causes endogènes ;
- hiérarchiser les causes de la pauvreté.

Thème 2 : Renforcement des capacités

- Bilan sur les programmes politiques d'approvisionnement en eau potable et des services d'assainissement ;
- politiques de financement et d'investissement dans l'agriculture, stratégie de mise en marché des produits ;
- procéder à la distribution équitable de la terre et permettre l'accès aux intrants ;
- renforcer les infrastructures de base par une agriculture indépendante de l'hivernage ;
- analyser les caractéristiques du secteur rural et urbain (accès à la terre, au foncier. On ne peut parler d'améliorer le cadre de vie sans organiser l'utilisation de l'espace, etc. ;) en insistant sur les contraintes qui empêchent l'accès des pauvres (ruraux et urbains) aux richesses et aux biens de production ;
- donner une place importante aux femmes dans ce processus en mettant en considération les stratégies qu'elles développent pour sortir de la pauvreté ;
- le rôle que peuvent avoir les organisations de femmes pour la lutte contre le chômage ;
- mettre en relief le manque de couverture sociale du secteur informel malgré l'alternative qu'est devenu l'épargne et le crédit ;
- prévoir une éducation aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance afin de développer, chez les acteurs au développement, une culture de responsabilité à la fois individuelle et collective, base d'un développement humain durable ;
- investissement dans les ressources humaines et les infrastructures de base ;
- accès aux services sociaux de base, aux infrastructures communautaires et aux technologies appropriées ;
- il faut quelque chose sur les causes (ou les facteurs ou les déterminants) et les manifestations de la pauvreté (un diagnostic) ;
- réforme du système de sécurité sociale ;
- ajouter les infrastructures (moyens de communication, marchés, écoles, etc.) ;
- faire le lien de ce groupe avec le groupe thématique relativement à la santé ;
- relations formation – emploi ;

- pauvreté et contribution / potentialités au niveau village, commune, département et région de la société civile, du secteur privé et de l'Etat ;
- évaluer les expériences et les stratégies du secteur informel et proposer des améliorations pour mieux le faire participer à la réduction de la pauvreté ;
- faire le bilan des connaissances sur les programmes de l'enfant et la formation professionnelle et l'habitat, en vue de proposer des types d'action à mettre en oeuvre pour renforcer et améliorer l'efficacité de ces services pour les pauvres ;
- évaluer la prise en compte du genre dans les programmes (politiques en cours) et proposer des stratégies de remédiation ;
- proposer des indicateurs pour le suivi du renforcement des capacités ;
- il conviendrait de s'assurer de l'exhaustivité dans le recensement des secteurs concernés ;
- si la sécurité alimentaire est implantée, tout autant le seront les aspects tels que physique, santé, éducation, emploi, etc. ;
- l'aspect genre couvre d'autres domaines que la seule sécurité alimentaire et semble ne pas être suffisamment mis en exergue. De manière générale, il faut :
 - consacrer un volet au genre et aux groupes vulnérables ;
 - circonscrire le thème au renforcement des capacités humaines ;
 - les études relatives au secteur rural, à l'industrie, au secteur public doivent être transférées au thème 3 (création de richesses) ;
 - stratégie de préservation du capital naturel ;
 - renforcement des capacités et employabilité.

Thème 3 : création de richesses

- Proposer des stratégies pour l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole ;
- mettre l'accent sur l'artisanat qui constitue un secteur carrefour en matière de création d'emplois et de redistribution des revenus ;
- un consensus majeur s'est dégagé en faveur d'un développement économique par le développement du secteur privé, cela renvoie à la nécessité de renforcer les structures d'appui au secteur privé. L'implication du secteur informel dans ce processus pourrait contribuer à atteindre cet objectif. C'est pourquoi, il est indispensable de se préoccuper des solutions à mettre en oeuvre pour tenir en compte leurs potentialités en termes d'emplois, de contributions fiscales, de

redistribution et d'argumentation des revenus, de mobilisation de l'épargne et de formation ;

- le groupe devra, en plus des éléments cités, proposer des axes de réflexion pour la mise en œuvre des technologies à moindre coût ;
- la promotion des micro-entreprises rurales permettra non seulement, de valoriser l'artisanat rural, mais aussi d'occuper les cultivateurs en saison sèche ;
- se focaliser sur l'emploi, la génération et la redistribution des revenus. Cela pourrait amener à changer le titre du thème ;
- accès aux opportunités d'emploi, de revenus et de renforcement des capacités ;
- promotion de l'employabilité et lien formation – emploi ;
- amélioration des conditions de contribution des PME et micro-entreprises) la création d'emplois ;
- programme d'investissement à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ;
- protection sociale et filets de sécurité sociale ;
- révolutionner la vision en matière de politique dans le secteur primaire mais développer un bon partenariat pour l'exploitation de la production ;
- investissement de création de richesses ;
- promotion – création association d'artisanat – mutuelles de crédit ;
- artisanat – investissement industriel ;
- liens politiques macro-économiques, politiques sectorielles et emplois ;
- durabilité des actions créatrices de richesses ;
- susciter et encourager les emplois non-salariés ;
- amélioration du fonctionnement du marché du travail (intermédiation, information, etc.) ;
- reformulation du groupe thématique 3, création de richesses emplois et revenus ;
- programme de promotion de la production globale des secteurs ;
- enrichissement de la croissance en emplois ;
- mise en place d'instruments financiers adaptés aux PME/PMI et aux micro PME/PMI ;
- les trois premiers points des TDR du thème 3 doivent être déplacés pour figurer au thème 4.

Thème 4 : cadrage macro-économique

- renforcement du contenu en emploi de la croissance ;
- enrichissement de la croissance en emploi ;
- renforcement du lien entre les politiques macro-économiques et de l'emploi ;
- amélioration de la compétitivité de l'économie ;
- promotion d'une coopération économique internationale équitable aussi bien pour les pays du Nord que ceux du Sud par des correctifs apportés au niveau des relations commerciales ;
- thème à reformuler pour une meilleure compréhension : développement d'outils d'évaluation et de suivi des programmes de réduction de la pauvreté ;
- prise en compte :
 - la bonne gouvernance (démocratie, corruption, administration de qualité, décentralisation ;
 - politiques d'accès au marché mondial pour profiter de la globalisation et éviter la marginalisation.

I – RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

Pour faire face à la pauvreté, le Sénégal, à l'instar de la plupart des pays africains, est décidé à promouvoir une croissance forte et durable et de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015, conformément aux résolutions de la conférence de Copenhague. Ainsi, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé, auprès des institutions de Bretton Woods, à élaborer un « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) » d'ici la fin décembre 2001. L'élaboration du DSRP constitue un préalable pour bénéficier d'un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE).

Le DSRP sera élaboré dans le cadre d'un processus participatif aussi large que possible, impliquant l'ensemble des acteurs du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

Ce Séminaire National de Lancement marque le démarrage effectif de ce processus participatif.

1.1 - Objectifs du séminaire

- Informer les acteurs sur l'initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et sur le DSRP ;
- présenter le diagnostic de la pauvreté et recueillir les avis et contributions des participants ;
- présenter et discuter la démarche participative proposée pour l'élaboration du DSRP ;
- recueillir les avis et les contributions des participants sur les approfondissements nécessaires du diagnostic et les avis sur les différents modules d'élaboration du DSRP : Groupes Thématiques, Enquêtes de perception de la pauvreté, Consultations régionales, Renforcement des capacités de la société civile et Campagne médiatique.

1.2 - Résultats attendus du séminaire

- Validation de la démarche ;
- prise de conscience, par les acteurs des enjeux du DSRP et leur engagement à assurer la mobilisation sociale pour une participation effective et de qualité ;
- identification des domaines, des questions et des préoccupations à approfondir et à prendre en compte dans les travaux des GT, les enquêtes de perception de la pauvreté, les consultations régionales, le renforcement des capacités de la société civile et la campagne médiatique ;
- identification des nouvelles informations et données (et sources) ainsi que les conceptions à valoriser dans le processus.

RAPPEL DES TERMES DE REFERENCE

II – DEROULEMENT DU SEMINAIRE

Le Séminaire National de Lancement du processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) s'est déroulé conformément à l'agenda qui était prévu. Toutes les sessions prévues ont été tenues dans les délais impartis et aucun aménagement notable de fond ou de forme n'a été apporté au projet d'agenda remis aux participants. Les principaux moments du déroulement de ce séminaire sont décrits ci-après.

2.1 - Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture sous la présidence effective de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances a vu la participation des acteurs du secteur public, des élus, des collectivités locales, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, deux allocutions ont été prononcées, respectivement par son Monsieur le Premier Conseiller de l'Ambassade et Chargé d'Affaires de la République Fédérale d'Allemagne et Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances.

2.2- Déroulement de la première plénière

A la suite des allocutions d'ouverture officielle, la séance a été suspendue pour permettre au Ministre de se retirer et à l'équipe de Modérateurs d'assurer la gestion des activités du séminaire.

Le modérateur principal devait, par la suite, passer en revue l'agenda du séminaire, établir les normes de travail et rappeler brièvement les enjeux et le caractère participatif voulu et recherché dans la poursuite de l'exercice de formulation du DSRP. En effet, cet exercice de lancement devait être considéré comme la première étape d'un processus où l'engagement et l'implication de tous sont recherchés.

La première session plénière allait commencer par les exposés respectifs du :

1°/ Représentant Résident du Fonds Monétaire International (FMI) à Dakar

Cet exposé a porté sur l'historique et les justificatifs de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), une l'opportunité offerte aux pays éligibles de réduire substantiellement leurs dettes et de pouvoir consacrer ces ressources équivalentes à soutenir les dépenses de santé, d'éducation et d'infrastructures.

2°/ Coordonnateur National du Programme de Lutte contre la Pauvreté

L'exposé du Coordonnateur National du Programme de Lutte contre la Pauvreté a porté sur le cadre institutionnel de préparation du DSRP, les principales phases¹ et le calendrier d'exécution du processus d'élaboration du DSRP.

¹ Voir schéma du processus en annexe 3



DEROULEMENT DU SEMINAIRE

3°/ Directeur de la Prévision et de la Statistique (DPS)

Le directeur de la Prévision et de la Statistique a procédé à la restitution de l'étude sur le diagnostic de la pauvreté au Sénégal préparé par le Comité technique de formulation du DSRP.

Toutes ces présentations ont été suivies de débats.

2.3 - Déroulement des ateliers

Quatre (4) ateliers ont été organisés pour approfondir les questions relatives aux principales activités prévues durant le processus participatif d'élaboration du DSRP :

- | | |
|------------------|---|
| <u>atelier 1</u> | Groupes thématiques : proposition de thèmes ; objectifs, conception et organisation des groupes thématiques ; |
| <u>atelier 2</u> | Enquêtes du DRSP : Présentation ; |
| <u>atelier 3</u> | Consultations régionales : objectifs, conception et organisation ; |
| <u>atelier 4</u> | Campagne médiatique et renforcement des capacités de la société civile : objectifs, conception et organisation. |

Des listes par atelier ont été ouvertes pour les inscriptions des participants. Chaque atelier a pu bénéficier, pour faciliter ses travaux, d'un encadrement ainsi composé :

- un modérateur principal et un modérateur adjoint ;
- des présentateurs chargés d'introduire les thèmes à l'étude dans les ateliers ;
- deux rapporteurs chargés de l'élaboration du rapport de l'atelier, de sa présentation en plénière et du recueil des observations et contributions de la plénière.

Les ateliers ont disposé d'un appui logistique appréciable pour faciliter leurs travaux :

- matériel de visualisation ;
- secrétariat pour la saisie des rapports d'atelier ;
- matériel de photocopie.

2.4 – Déroulement de la deuxième Plénière

Cette session s'est déroulée dans l'après-midi du jeudi 28 juin 2001, sous la présidence du Modérateur principal et a été consacrée :

- à l'audition des rapports des ateliers ;
- aux échanges sur le contenu de ces rapports ;

- au recueil des contributions des autres participants.

Par suite, une suspension de séance a été observée pour permettre aux organisateurs et aux modérateurs de préparer le texte des recommandations générales du séminaire qui a été lu et approuvé avant la cérémonie de clôture.

2.5 - Cérémonie de clôture

Elle a été l'occasion, pour le Coordonnateur du PLP, en relation avec le Directeur de la Prévision et de la Statistique, de procéder à la clôture officielle du séminaire.

IV

RESULTATS DES TRAVAUX

La participation effective a été suivie grâce aux listes d'émargement proposées aux participants dès leur arrivée. Ils ont ensuite reçu la pochette du participant comprenant outre les supports de prise de notes, un jeu de cinq documents² de base, préparé par le Comité technique, pour les travaux de ce séminaire.

Sur les deux cent (200) invitations envoyées environ (voir annexe2), le séminaire a enregistré la présence effective de quelques cent soixante et six (166) personnes soit un taux de réponse favorable de **83%**. Ce taux important témoigne de la participation massive qui s'est maintenue sur les deux jours qu'a duré ce séminaire.

La participation a également été très diversifiée. L'exploitation des listes de présence révèle que 12 types d'institutions ont été représentés à ces assises. (tableau en annexe 3) :

- l'Administration (Présidence de la République, Ministères, Directions de services nationaux et projets) : **42%** ;
- l'Assemblée Nationale et les Collectivités locales : **7%** ;
- la Société Civile (Associations, ONG, Organisations professionnelles, Universitaires, Centres de recherche, Presses et personnes ressources) : **21%** ;
- les organismes d'appui (Mutuelles d'Epargne et de Crédit, lignes de financement des projets, partenaires au Développement, institutions financières et représentations diplomatiques) : **30%**.

Cette diversification de la participation était aussi l'un des objectifs recherchés au cours de ce séminaire. Il en sera également de même pour l'élaboration du DSRP.

² Ces documents sont listés en annexe n°8, document de travail n°4 en annexe 7.

III

PARTICIPATION

4.1 - Plénière

4.1.1 – Allocution de Monsieur Model, Premier Conseiller de l'Ambassade et Chargé d'Affaires de la République Fédérale d'Allemagne

Dans son allocution, Monsieur Model, Premier Conseiller de l'Ambassade et Chargé d'Affaires de la République Fédérale d'Allemagne a rappelé l'importance de l'initiative PPTE, qui rencontre aujourd'hui l'adhésion de la majorité des Bailleurs de fonds et les préoccupations actuelles de Monsieur le Président de la République du Sénégal. Il devait indiquer le grand intérêt que son pays porte à cette initiative, ce qui explique le soutien de la GTZ entre autres bailleurs au processus de formulation du DSRP.

Pour Monsieur Model, cet exercice devrait permettre, dans une démarche participative, une large concertation entre l'administration, les élus, la société civile et les partenaires au développement et d'identifier :

- les politiques publiques à mettre en œuvre pour sortir le Sénégal de la pauvreté ;
- les réformes que le Gouvernement devrait mener dans les différents domaines économiques et fonciers ;
- les modalités d'allocation des ressources budgétaires pour les prochaines années.

Enfin, Monsieur Model, en souhaitant pleins succès aux travaux du séminaire, a exhorté les participants à s'engager pleinement dans le processus d'élaboration du DSRP.

4.1.2 – L'allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances³

En prenant la parole, Monsieur le Ministre de l'Economie et des finances a rappelé le contexte dans lequel se tenait cet exercice d'élaboration du DSRP, caractérisé par la mise en place d'une nouvelle constitution et d'une nouvelle Assemblée Nationale.

Ces changements institutionnels vont permettre d'engager les grands chantiers de relance de l'économie sénégalaise. Cette relance sera nécessairement sous-tendue par une gestion efficace des ressources et un pilotage plus cohérent des politiques, ce qui permettra d'améliorer les conditions de vie des populations.

Pour Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, il reste évident que ces politiques devront avoir un caractère pertinent, durable et soutenu, mais aussi elles devront être partagées par les acteurs (populations, société civile, partenaires au développement, administration) et bien coordonnées, pour avoir un impact positif sur la lutte contre la pauvreté ; c'est dans cet esprit que s'inscrit le DSRP.

³ Intégralité du discours en annexe 4

Par ailleurs, certaines questions ont porté, du fait du caractère participatif exigé dans l'élaboration du DSRP, sur la prise en compte des réserves de la société civile sur le processus, s'il y'avait des divergences d'orientation avec l'administration. Une question a été posée relativement à la spécificité de l'initiative PPTE, par rapport à d'autres instruments du FMI.

□ Résolution

Sur toutes ces interrogations, le Représentant du FMI a apporté des réponses satisfaisantes.

Il a, notamment, fait remarquer l'attachement de son institution au caractère participatif du processus d'élaboration du DSRP et de sa mise en œuvre. Toutefois, la responsabilité de l'élaboration du DSRP incombe à l'Etat. La société civile sénégalaise peut accéder, à tout moment, à toute information et contacter directement les institutions de Bretton Woods, si elle le juge utile. Elle peut consulter le site de la Banque Mondiale et du FMI.

4.1.4 – Présentation du processus DSRP

□ Exposé

Cet exposé, fait par le Coordonnateur du PLP, a porté essentiellement sur deux points :

- le cadre organisationnel mis en place pour piloter et préparer le DSRP. Ce cadre est composé d'un comité de pilotage non encore opérationnel, d'un comité technique qui a préparé le démarrage du processus et d'un secrétariat permanent composé de personnes ressources recrutées sur une base contractuelle pour appuyer le Comité technique.
- la proposition du schéma opérationnel d'élaboration du DSRP, tel que envisagé par le Comité Technique. (voir schéma en annexe 5).

□ Synthèse des discussions

Le cadre organisationnel n'a pas fait l'objet de beaucoup de discussions, cependant, le représentant du Conseil National de la Jeunesse et la Représentante du Ministère chargé de l'Alphabétisation, considèrent qu'ils devraient faire partie du Comité de pilotage ou du Comité technique, pour que leurs préoccupations puissent, davantage, être prises en compte pour appuyer le CT.

Sur le déroulement du processus, les interventions ont porté globalement sur :

- la nécessité de prévoir une phase de restitution de la version finale du DSRP avant la décision du Gouvernement ;

Le Ministre de l'Economie et des Finances a précisé, également, que l'élaboration du DSRP devra être cohérente avec les grandes orientations du Plan OMEGA et celles du dixième plan en cours de préparation.

Aujourd'hui le Sénégal, classé parmi les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), est éligible à l'initiative PPTE. Cette éligibilité devra se matérialiser par la présentation d'un DSRP élaboré par le Gouvernement, en étroite collaboration avec la société civile et les partenaires au développement et qui servira, dorénavant, de cadre de référence pour l'appui des bailleurs de fonds.

Pour le Ministre, le Sénégal s'est engagé à réduire la pauvreté de 50% d'ici l'an 2015 et c'est pourquoi, compte tenu de la complexité de la tâche, il faudra sortir des sentiers battus pour innover, engager un dialogue avec toutes les composantes de la société et au premier plan, ceux qui vivent la pauvreté au quotidien, pour analyser et proposer des solutions.

Enfin, le Ministre devait inviter les participants à adopter cette nouvelle démarche participative à toutes les étapes, pour permettre d'identifier des solutions durables et qui ont ainsi le plus de chance de réussir à combattre efficacement la pauvreté.

4.1.3 – Exposé sur l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)

□ Exposé du Représentant Résident du FMI

Le Représentant du FMI, après avoir remercié le Gouvernement du Sénégal sur l'opportunité qui lui est offerte d'exposer l'initiative PPTE, a rappelé le contexte dans lequel les institutions de Bretton Woods ont lancé cette initiative. Il a, d'abord, indiqué que le Sénégal satisfait les critères économiques d'éligibilité au PPTE, au vu de la part des recettes fiscales et du poids de son endettement, comparé au niveau de son produit intérieur brut.

L'initiative PPTE doit être comprise comme un mécanisme qui vient prolonger les programmes de facilités accordés, jusqu'à présent, aux pays pauvres très endettés. Le PPTE devrait opérer de telle sorte que la dette ne soit plus une contrainte à la croissance. Le PPTE vise à réduire l'encours de la dette et permettre ainsi, au pays bénéficiaire de consacrer ses ressources budgétaires, ainsi économisées, aux dépenses sociales urgentes notamment la santé et l'éducation.

□ Synthèse des discussions

Les discussions ont porté, essentiellement, sur des questions de clarification sur l'initiative PPTE, sur la durée du programme, qui est de trois (3) ans renouvelable, et sur l'exigence, pour le pays bénéficiaire, de disposer d'un DSRP, pour pouvoir bénéficier des financements de la communauté internationale. Une fois élaboré et adopté, le DSRP deviendra incontournable et servira de référence à toutes les négociations entre l'Etat et les bailleurs de fonds sur les mesures de politique économique et de développement social.

- la nécessité d'articuler le processus d'élaboration du DSRP à la programmation budgétaire de tous les programmes sectoriels mais, également, tenir compte des autres programmes de lutte contre la pauvreté, qui sont en cours d'exécution ;
- les conflits d'échéances pour la période de fin d'année, qui verra, également, la mise en place du processus budgétaire ;
- la pertinence de discuter des termes de référence des enquêtes, alors qu'elles sont, présentement, en cours d'exécution ;
- la nécessité d'impliquer le secteur privé porteur de croissance, dans tout le processus.

□ Résolution

Le processus, tel que présenté, a rencontré l'adhésion de tous les participants, qui ont, cependant, insisté sur l'importance de l'implication des populations à la base et la nécessité de prévoir une phase de restitution de la version finale au niveau régional, avant la décision du Gouvernement.

Les programmes de lutte contre la pauvreté en cours font partie intégrante du DSRP, qui sera le cadre de référence de toute stratégie d'intervention pour atténuer la pauvreté ; de ce point de vue, un ajustement des programmations budgétaires ne pose aucun problème, d'autant plus qu'une loi rectificative des finances peut, à tout moment, être élaborée par les autorités et soumise à l'Assemblée Nationale.

Enfin, il a été compris par les participants, après discussions et clarification, que la poursuite de l'ESAM II doit être considérée comme un exercice qui dépasse le cadre d'élaboration du DSRP. Ce sont, davantage, les enquêtes de perception qui sont attendues, pour avoir une connaissance plus fine des phénomènes de pauvreté. Les résultats de l'ESAM II permettront d'actualiser les profils de pauvreté et d'observer si le diagnostic tel qu'établi se confirme et si les tendances se maintiennent.

4.1.5 – Diagnostic de la pauvreté

□ Exposé

L'exposé introductif fait par Monsieur le Directeur de la Prévision et de la Statistique, a reposé sur le document de travail N°3 intitulé « Diagnostic de la pauvreté ». Ce document de travail qui fait l'état des connaissances disponibles sera actualisé au fur et à mesure de la disponibilité des données durant le processus du DSRP. Son exposé, qui est d'ailleurs une synthèse du document de travail n° 3, dont on retrouvera le texte de support en annexe 6, a été articulé autour des points suivants :

- les dimensions de la pauvreté :

- les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal,
- les déterminants de la pauvreté ;
- les déterminants de la pauvreté :
 - éducation et pauvreté,
 - santé et pauvreté,
 - l'accès aux infrastructures de base,
 - accès à l'eau potable,
 - cadre de vie ;
- les manifestations de la pauvreté :
- les obstacles macro-économiques de la réduction de la pauvreté.

Au delà de l'état préoccupant de pauvreté qui le caractérise aujourd'hui, marqué par une forte prévalence du phénomène, il faut, en plus, noter que le Sénégal est l'un des vingt (20) pays les plus pauvres au monde.

□ Synthèse des discussions

Les discussions ont porté sur les données de référence, la nécessité de respecter l'échéance des opérations prévues, la portée des corrélations mises en évidence par les enquêtes et la nécessité de compléter les enquêtes par les études thématiques seules capables d'établir des causalités.

□ Résolutions

Les participants se sont montrés préoccupés par l'état des lieux très sombre qui ressort de ce diagnostic. Néanmoins, il s'est avéré nécessaire de préciser le profil de la pauvreté par l'actualisation des données, dont la plupart datent de 1995/1996 et d'arriver à une cartographie régionale plus fine de la pauvreté et une désagrégation par genre.

4.2 – Résultats des Ateliers

ATELIER 1

GROUPES THEMATIQUES

I – PRESENTATION

1.1 - Encadrement

Le Professeur Abdoulaye DIAGNE (CREA) a présenté les TDR de ce groupe. Les Modérateurs étaient Aliou Samba DIALLO (BARKY) et Bassirou CAMARA. Les Rapporteurs étaient Mme Dieynaba BA (Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor (DGCPT/ MEF), Amadou Tidiane DIA (Cellule Assistance Technique aux Caisses Populaire Epargne et de Crédit (AT/CPEC/MEF)

1.2 - Participation

Le groupe a enregistré :

- quatre vingt et un (81) inscrits au départ ;
- soixante et trois (63) ont été présents le premier jour et ;
- cinquante et six (56) le second.

La liste des présences peut être consultée au niveau de l'annexe 2'.

1.3 - Méthodologie

A - Les termes de référence ont été rappelés de même que les règles de travail.

B - Il y a eu des échanges sur la compréhension de la mission de l'atelier ; les débats ont fait ressortir :

- des préoccupations sectorielles très fortes ;
- des divergences d'approches et d'attentes.

Ces discussions ouvertes ont permis de recentrer les débats sur les TDR du groupe et de clarifier l'exercice et le DSRP ; il a été rendu clair :

1. la nécessité, pour l'élaboration du DSRP, de prendre en compte les politiques, programmes, projets et les expériences sectorielles (Emploi, Santé, Education, Environnement, Agriculture, etc.). Ces expériences devront / pourront être capitalisées à travers une grille d'analyse dont le modèle a été proposé par le Pr. Abdoulaye Diagne :

Thèmes	Education	Santé	Environnement	Emploi	Agriculture	Pêche	Etc.
1							
2							
3							
4							
Etc.							

2. le thème n°1 a également retenu l'attention de certains participants qui estiment qu'une telle approche ne s'occupe que des manifestations mais ne résout pas les causes de la pauvreté. Après discussion, l'atelier a considéré que les trois autres thèmes proposés apportent effectivement des solutions aux causes structurelles et humaines de la pauvreté ; cependant, leurs effets sont à long terme. Aussi, l'atelier a convenu de la nécessité de maintenir le thème 1 qui a pour but d'améliorer les conditions de vie des groupes vulnérables, victimes des causes de la pauvreté et son intitulé devra être modifié ;
3. le DSRP est un Cadre Stratégique global de lutte contre la pauvreté et de formulation de politique économique pour la croissance. Il ne sera pas la source de programme, mais il s'appuiera sur les programmes existants et impliquera la conception et la mise en œuvre de nouveaux programmes ainsi que leur mise en cohérence ;
4. l'accent doit être mis, de façon claire, sur la pauvreté en milieux rural et urbain, car les différences sont importantes dans beaucoup de domaines ;
5. aucun programme/projet ne devrait s'arrêter du fait de l'élaboration du DSRP. Ces programmes et projets ne sont pas en compétition avec le DSRP mais doivent être complémentaires ;
6. l'accès aux services sociaux de base, la bonne gouvernance (à tous les niveaux) ont constitué, également, une préoccupation forte de l'atelier. Le DSRP devra certainement y porter une particulière attention ;
7. les mécanismes de mise en œuvre du DSRP ont, également, préoccupé les participants. Sur ce point, il a été décidé la création d'un 5^{ème} thème y afférent ;
8. la nécessité d'un énorme effort de coordination entre les nombreuses initiatives en cours tendant à la réduction de la pauvreté est évident. Le DSRP devra en faire une composante compte-tenu de toutes ces discussions de l'heure ;
9. enfin, il a été décidé que chaque participant prenne deux (2) fiches pour y inscrire ses idées et propositions relatives aux différents thèmes proposés. Ces fiches seront exploitées le lendemain ; les participants ont alors décidé de se retrouver plus tôt (8h 30).

II – RESULTATS

□ Thème 1 : Amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, qui correspond au thème n°1 proposé dans le document de travail. L'atelier a accepté le contenu tel qu'inscrit dans le document n°1, en recommandant d'ajouter aux tâches du groupe :

- faire l'état des causes de la pauvreté de façon explicite ;

- faire une distinction visible entre les aspects ruraux et urbains dans les analyses ;
- pour les programmes ad hoc à proposer :
 - la mendicité en milieu rural doit faire l'objet d'une attention particulière,
 - inclure la sous-scolarisation des filles dans les groupes-cibles cités ;
- pour ce qui concerne les propositions de stratégies, il faut inclure la protection sociale des groupes vulnérables (3^{ème} age).

☐ un cinquième thème a été retenu (les mécanismes de mise en oeuvre du DSRP) ;

☐ pour l'ensemble des thèmes, des fiches de contribution ont été collectées. Les idées fortes suivantes sont ressorties des propositions.

2.1 – Thème 1

Il y a eu trente et huit (38) propositions dont beaucoup anticipent sur le traitement du thème. Exemple : tenir compte de

- la famille ;
- la scolarisation des filles ;
- l'allègement des travaux des filles en milieu rural ;
- l'apprentissage des jeunes ;
- le travail des enfants ;
- etc.

D'autres propositions portent sur des activités à développer dans le programme du DSRP ou sur les aspects de manifestation de la pauvreté, voire sur les conséquences de la pauvreté. Il y a cependant quelques contributions d'ordre général qui sont :

- la nécessité de distinguer les causes exogènes de celles qui sont endogènes ;
- la nécessité de procéder à une hiérarchisation de la pauvreté.

Pour le reste, les TDR ont été acceptés et 31 personnes se sont inscrites pour faire partie de ce groupe de travail.

2.2 – Le thème 2 : renforcement des capacités

Trente et une (31) propositions ont été enregistrées pour ce thème. Ici également, pour l'essentiel, ces propositions tendent à anticiper le travail du groupe thématique en proposant des contenus spécifiques (exemple : donner une place importante aux femmes, procéder à une distribution équitable des terres, prévoir l'éducation aux droits de l'homme, développer une culture de la responsabilité, ..., orienter les investissements dans tel ou tel secteur..., réformer le système de sécurité sociale, développer les relations formation-emploi, etc.). Quelques contributions peuvent être retenues car, pouvant améliorer les TDR de cet atelier :

- le groupe devra identifier des indicateurs de suivi pour le renforcement des capacités ;
- le groupe de travail devra s'assurer de n'omettre aucun secteur dans son analyse ;
- le groupe devra proposer une stratégie de préservation du capital naturel.

Deux propositions tendent à limiter le champ d'activités de ce groupe de travail :

- circonscrire le thème au renforcement des capacités humaines et ;
- les études relatives au secteur rural, à l'industrie et au secteur public devraient être transférés au thème 3, traitant de la création de richesse.

Il a été ajouté au TDR le but suivant :

- amélioration des capacités d'élaboration des crédits, tout le reste a été accepté.

Trente et cinq (35) inscriptions ont été enregistrées pour ce groupe de travail.

2.3 – Thème 3 : création de richesses

Vingt et quatre (24) réactions ont été enregistrées. Ici également, les propositions anticipent les travaux du groupe de travail. Quelques-unes, cependant, portent sur les TDR eux-mêmes :

- reporter au thème 4 les trois (3) premières tâches proposées dans ces thèmes ;
- développer / proposer une stratégie portant sur des travaux H.I.M.O ;
- faire dans l'analyse un lien entre les politiques sectorielles et la macro-économie ;
- proposer une stratégie portant sur les technologies à moindre coût ;
- la place du secteur privé doit être renforcée dans toutes les stratégies.

Les TDR ont été acceptés par l'atelier et soixante et huit (68) personnes ont exprimé la volonté de faire partie de ce groupe de travail.

2.4 - Thème 4 : cadre macro-économique

Sept propositions ont été enregistrées, parmi lesquelles on peut distinguer :

- trois (3) qui portent sur le but du sous-thème et qui renforcent la proposition déjà faite ;
- trois (3) qui sont d'ordre général (améliorer la compétitivité de l'économie, promouvoir la coopération internationale équitable, prendre en compte la bonne gouvernance, les politiques d'intégration régionale et la mondialisation ;
- une (1) proposition n'est pas adaptée au contexte du thème.

Les termes de référence ont été adoptés par l'atelier et trente et quatre (34) inscrits se sont manifestés.

2.5 – Thème 5 : les mécanismes de mise en œuvre du DSRP

Ce nouveau thème a été retenu par l'atelier comme il a été indiqué plus haut (II-5). Il est apparu indispensable à l'atelier d'assurer une exécution effective du programme.

Pour ce thème nouveau, les TDR ci-dessous ont été définis :

- **Objectif**

Proposer des stratégies opérationnelles qui vont permettre d'exécuter, de manière efficiente et durable, la politique de réduction de la pauvreté.

Il devra :

1. proposer un cadre juridique et institutionnel de pilotage ;
2. améliorer la capacité de mise en œuvre des décisions d'investissement par la simplification des procédures de l'administration ;
3. définir des stratégies opérationnelles de mise en œuvre ;
4. définir un cadre institutionnel de suivi et d'évaluation en insistant sur les aspects sociaux et environnementaux ;
5. développer des principes et mécanismes de bonne gouvernance applicables à la mise en œuvre de la stratégie.

A titre de synthèse, l'atelier a décidé de fixer, pour chaque groupe, la date et le lieu de sa première réunion. Lors de celle-ci, les modalités de travail, le contenu, les étapes seront définies en présence des membres du Comité Technique et du Secrétariat Permanent du DSRP.

Le tableau ci-dessous en fait la synthèse :

N°	Groupe thématique	Intitulé	Composition	Lieu et calendrier de réunion	Produit attendu
1	L'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables	Reformulé	31	Lieu : salle de conférence MFPET Date : 10/07/01 à 10h	Cf. Doc. de travail
2	Le renforcement des capacités (ou potentialités) et promotion de l'accès aux services sociaux en base	Amélioré	35	Lieu : direction de la planification (MEF) Date : 12 /07/2001 à 10 heures	
3	La création de richesses	Maintenu	68	Lieu : DPS/MEF Date : 13/07/01	
4	Le cadrage macro-économique	Maintenu	34	Lieu : MEF(6 ^e étage, immeuble Peytavin) Date : 16/07/01	
5	Les mécanismes de mise en œuvre du DSRP	Nouveau	26	Lieu : BAC/ACDI (en face Cathédrale) Date : 17/07/01 à 10h	

III – RECOMMANDATIONS

Enfin, l'atelier a proposé à la plénière les recommandations suivantes

1. faire une place aux Droits de l'Homme dans le DSRP ;
2. assurer l'information de façon continue lors de la mise en œuvre du DSRP ;
3. avoir une approche intégrée dans la mise en œuvre ;
4. structurer le rapport des produits des GT selon le plan du DSRP ;
5. avoir un souci de réalisme et de faisabilité des plans d'action élaborés par les GT ;
6. faire un effort pour la représentation des différents acteurs de développement dans les GT ;
7. caler le calendrier de travail des GT à celui d'élaboration du DSRP ;
8. prendre en charge le déplacement des membres des GT.

ATELIER 2

ENQUETE ESAM2 (& QUID) & ENQUETE EPP

I – PRESENTATION

- Enquêtes de Perception de la Pauvreté (EPP);
- Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM) ;
- Questionnaire Unifié d'Indicateurs de Développement (QUID).

1.1 - Encadrement

- Modérateurs : Edouard DIEME, Salif SECK ;
- Rapporteurs : Massamba Ndella SAMBE, Tacko NDIAYE ;
- Présentateurs: Momar SYLLA, Ibrahima DIA.

1.2 - Participation

Il y avait trente cinq (35) participants en moyenne par session. La liste des participants est en annexe 2 du présent rapport.

1.3 - Méthodologie

L'atelier avait pour mandat de :

- présenter et échanger sur l'ESAM II et les enquêtes de perception de la pauvreté ;
- identifier les études disponibles sur la perception de la pauvreté ainsi que les sources ;
- faire des recommandations spécifiques pour l'exploitation des enquêtes.

Pour faciliter l'exploitation de ces sujets, deux exposés introductifs ont été présentés aux participants. Il ont porté sur les points suivants :

- le cadre de ESAMII et les autres éléments du dispositif de suivi des conditions des ménages ;
- le questionnaire QUID ;
- la démarche et le planning de l'enquête de perception de la Pauvreté.

Les participants ont pu consulter des exemplaires des principaux supports de ces enquêtes. Les textes résumés de ces présentations sont disponibles.

A la suite des exposés introductifs, les participants ont adopté la méthode de travail proposée par les modérateurs :

- répartition des sujets sur le temps imparti ;
- brainstorming ;